

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





)

2

.. • ÷ ł İ . *

.....

n

. • * • ----

~

. ·. • . . . • .



600093597\$

₩ •



i

2

n

. • . . • .



; ; ;

~

.

· · . . · · · . . .

. ·



;

- 5

.

•

4. **

PRÉCIS

D'UNE

THÉORIE DES RHYTHMES

PREMIÈRE PARTIE

PAR

LOUIS BENLŒW

PROFESSEUR & LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

PARIS

LIBBRAIRIE DE A. FRANCK 67, RUE RICHELIEU

LEIPZIG

A. FRANK'SCHE VERLAGSHANDLUNG (ALB. L. HEROLD)

1862

RHYTHMES FRANÇAIS

ЕТ

RHYTHMES LATINS

POUR SERVIR

D'APPENDICE AUX TRAITÉS DE RHÉTORIQUE

PAR

LOUIS BENLŒW

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

PARIS



LIBRAIRIE DE A. FRANCK 67, RUE RICHELIEU

LEIPZIG

A. FRANCK'SCHE VERLAGSHANDLUNG (ALB. L. HEROLD)

1862 .

293. e. 17



M. Désire' Hisard

de l'Académie française

÷

• . • . .

Je suis heureux de vous offrir cet ouvrage, Monsieur, à vous qui n'avez pas craint jadis de défendre seul contre les ambitions des novateurs littéraires la supériorité du grand siècle, et qui aujourd'hui, au sein du haut établissement que vous dirigez, veillez avec tant d'autorité au maintien de ces belles études classiques, faites plus que toute autre chose pour fortifier les traditions des meilleurs et des plus beaux esprits de notre nation. L'antiquité grecque et latine est une des sources vives où se renouvelle incessamment la séve de notre langue vieillissante. C'est pourquoi il importe que les générations à venir soient élevées par des maîtres formés à cette saine et forte école.

L'enseignement des langues anciennes ne saurait donc être ni trop complet ni trop approfondi. C'est là votre pensée intime, Monsieur, et j'ai cru aller au-devant d'elle en vous présentant aujourd'hui la première partie d'un volume qui traite d'un sujet négligé dans nos lycées et dans nos facultés. Je voudrais démontrer entre autres choses que les odes de Pindare renferment de nobles et magnifiques harmonies, et non pas seulement une prose agréablement cadencée; mais auparavant je voudrais faire connaître mieux qu'on ne l'a fait encore la structure du vers latin, et même celle du vers français. Cette prétention peut sembler outrecuidante de ma part; cependant, me fussé-je trompé de route, ce que je ne crois pas, j'oserais espérer encore que votre bienveillance me restera acquise : vous savez, Monsieur, que je suis avant tout un homme de bonne volonté et de « bonne foi ».

Vous trouverez dans les pages qui suivent quelques nouveautés

٢

aui nourront yous paraître hardies. Pourtant mon intention n'a pas été de « faire du nouveau ». Loin de là. Les doctrines que i'expose sont connues en Allemagne, et développées dans bien des livres gros et petits. J'ai essavé d'v mettre, avec quelques-unes de mes idées, un peu de la clarté et de la précision de la pensée francaise : la matière étant difficile et compliquée, je ne me flatte pas d'avoir réussi partout. Souvent je n'ai eu qu'à me citer et à me copier moi-même, nécessité fâcheuse à laquelle je n'ai pu assez me soustraire. Bien des points de la première partie ont été élucidés dans mon Accentuation des langues indo-européennes et dans la Théorie générale de l'accentuation latine que j'ai publiée avec la collaboration du savant commentateur d'Eschyle, mon camarade Henri Weil, de Besancon. En général je n'ai emprunté à ce dernier livre que ce qui m'appartenait ; le travail de mon ami m'a fourni huit pages importantes (p. 62-70) que je lui restitue ici publiquement. Dans la seconde partie, qui traite des rhythmes grecs, je reproduis la substance des ouvrages de MM. Rossbach et Westphal, et dans la troisième, qui embrasse les rhythmes des peuples du Nord et de l'Asie, i'ai eu aussi recours aux savants les plus compétents. Enfin, je me suis efforcé de faire un livre qui, en comblant une lacune dans notre enseignement, puisse être consulté avec fruit par nos professeurs -et nos licenciés, et dont les parties élémentaires soient à la portée même de nos bons élèves de rhétorique. J'ai voulu être utile, rien de plus. Un tel livre, je le sens bien, n'est pas fait pour la foule, il n'est pas fait non plus pour ces esprits trop délicats qui jugent naso adunco, et même rejettent avec dégoût tout ce qui de près ou de loin ressemble à l'érudition. Qu'y faire? Dédaigner tous ces dédains, si je puis espérer votre approbation.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

.

LOUIS BENLOEW.

. .

La question des rhythmes est une question à peu près nouvelle en France. Ouoique dans les derniers temps plusieurs savants aient écrit sur la prosodie française, sur la construction des vers grecs et latins (1), il n'existe encore aujourd'hui aucun ouvrage complet et faisant autorité sur ces matières, aussi difficiles que delicates. C'est de cet inconvénient que parut frappé en 1855 feu M. Fortoul, alors ministre de l'instruction publique en France, quand, en examinant les phases parcourues dans notre pays par la poésie et les beaux-arts, il rencontra cette question sur son chemin. Ayant su que je m'en étais occupé beaucoup, et que je l'avais étudiée dans les universités de l'Allemagne sous des hommes tels que Auguste Bœckh et Godefroy Hermann, M. Fortoul me manda à Paris, et me chargea de présenter dans le plus bref

⁽¹⁾ Nous citerons surtout les ouvrages si importants et si considérables de M. Vincent, membre de l'Institut.

délai un résumé succinct de l'histoire des rhythmes. Mais, malgré ma diligence et tout en m'efforçant de condenser dans quelques pages la substance de bien des volumes, le temps s'écoula. Le premier mémoire fut suivi d'un second, le second d'un troisième. Sur ces entrefaites, M. Fortoul mourut. Je fis connaître à Son Exc. M. Rouland le point où en étaient arrivés mes travaux, ét, encouragé par lui, je les repris avec ardeur et je terminai l'ouvrage. Cet ouvrage va être livré sous peu à la publicité. Je ne prétends pas en faire aujourd'hui devant cette docte assemblée l'analyse même sommaire. Je me bornerai à lui soumettre une courte introduction, dans laquelle j'ai essayé d'exposer la nature de la question dont M. Fortoul m'avait demandé la solution.

7. 1. _ 2 _

VUE GÉNÉRALE DU SUJET

Lu à la Sorbonne dans la séance publique des sociétés savantes du 3 novembre 1861 (section d'histoire et de philologie; président, M. Amédée Thierry).

L'histoire des rhythmes se rattache intimement au développement des langues; celles-ci nous indiquent comme par un calque la marche de l'esprit humain. En les examinant de près, en étudiant leurs évolutions successives, on v reconnaît un progrès incessant de la complication à la clarté, de la synthèse à l'analyse, d'un système de formes riches, pleines, harmonieuses, œuvre de l'instinct et d'une imagination puissante, à la constitution presque algébrique de la parole et de la phrase. Le progrès se manifeste plus particulièrement dans les phases qu'ont dû traverser les idiomes les plus parfaits du globe, désignés par le nom d'indo-européens; on en trouve des traces non équivoques dans les langues sémitiques, et le chinois même, malgré son organisme original et son apparente immobilité, n'a pu s'y soustraire complétement. Si nous appliquons ce contraste de la synthèse et de l'analyse, ou, pour parler d'une manière plus générale, de l'instinct et de la raison, qui éclate dans les langues, aux différentes époques de l'histoire

de notre race, il s'appel!era jeunesse et maturité; si nous l'appliquons aux religions, aux philosophies, aux idées, qui ont régné jadis et qui règnent maintenant, il s'appellera matérialisme et spiritualisme. Si nous le recherchons dans la forme qu'ont revêtue autrefois la poésie et la littérature, dans les harmonies du langage humain, dans les rhythmes du vers et de la belle prose, il se reproduira dans les principes opposés de la quantité prosodique et de l'accentuation.

La quantité indique la durée, le poids des syllabes: elle forme avec la qualité des sons (1), le corps du mot, comme l'accent en forme l'âme. L'accent est le représentant de son unité : il est cet éclair qui éclate sur une de ses syllabes, mais qui illumine toutes les autres de son reflet. Comme la matière et l'esprit, quoique opposés, coexistent pourtant dans l'homme, de même la quantité et l'accent, quoique ce soient des principes contraires, coexistent dans la même langue, dans le même mot. Nous ne pouvons nous figurer un mot, quelque peu étendu, quelque faible qu'on le suppose, qui ne soit mesuré par le temps, ou prononcé avec une certaine intonation de la voix. Mais si quantité et accent sont des principes corrélatifs, et par conséquent coexistants, il ne s'ensuit pas qu'ils aient tenu toujours le même rang dans les langues, qu'ils y aient joué toujours le même rôle. Tout au contraire; ils réagissent constamment l'un contre l'autre, ils se disputent la prééminence, et c'est l'étude de leur lutte qui nous a livré le secret de l'histoire du langage humain, en nous faisant assister à la chute défi-

(1) C'est dans la différence des consonnes et des voyelles, dans la différence des consonnes entre elles (c, p, t, s), et dans la différence des voyelles entre elles (a, i, u), que consiste la qualité des sons.

nitive de la quantité, et au triomphe de l'accent, principe logique et intellectuel.

ŧ

En effet, de même que, dans l'enfance de l'homme et dans l'enfance des peuples, c'est le développement matériel, ce sont les besoins physiques qui prédominent, de même, dans cette croissance prodigieuse des langues primitives. toutes les forces vives de l'instinct contribuent à hâter « l'épanouissement corporel des mots ». On les voit naître, grandir, grossir, se revêtir de ces appareils flexibles, organiques, multiformes, qui indiquent autant de nuances délicates de la pensée, et que la grammaire désigne par les noms de déclinaison, conjugaison, composition, etc. Mais lorsque le système grammatical de la langue est établi sur ses assises, lorsque la puissance créatrice de l'instinct est épuisée, l'activité sourde du principe intellectuel, qui était resté imperceptible jusqu'alors, comme la pointe de l'embryon dans l'œuf, commence à se faire sentir. L'accent — car c'est lui qui est l'expression de ce principe — réagira vivement contre cette enveloppe riche et épaisse de la pensée, qui constitue en partie le mot primitif; organe de clarté et de simplification, il s'efforcera de la rendre plus mince, plus diaphane, il l'usera, il la rejettera. Il montrera l'âme du mot pour ainsi dire à nu, en faisant ressortir la syllabe importante, sur laquelle il se pose, en détruisant ou en affaiblissant toutes les autres. Il donnera naissance à un nouveau système grammatical fondé sur des bases raisonnables et presque algébriques. Il déplacera l'axe de la langue, qui aura achevé sa marche semi-circulaire, et qui sera arrivé au pôle opposé; car la pensée aura soumis la forme, car pour nous servir d'une locution populaire — la lame aura usé le fourreau.

Faisons instantanément l'application de ces vérités

générales à la question plus spéciale des rhythmes. Dans ce vers de Bacine :

Oui, je viéns dans son témple adorér l'Éternél,

nous reconnaissons quatre syllabes fortes : ce sont les syllabes sur lesquelles la voix appuie avec une certaine intensité, les syllabes que l'esprit français juge être les plus importantes, les syllabes accentuées en un mot. Toutes les autres syllabes que nous n'avons pas marquées de l'aigu sont faibles. Toutefois ces syllabes ont une certaine durée, une certaine quantité prosodique. Qui voudrait nier que « oui » est un mot plus considérable que « je », que la première syllabe de « temple » présente plus de corps que la seconde, que la première de « Éternel » est la plus courte des trois? Les anciens connaissaient déjà ces distinctions. Denvs (sur la composition des mots)⁽¹⁾ nous apprend qu'une simple voyelle (\circ) est plus brève que cette même voyelle précédée d'une consonne (bo), que deux consonnes l'allongent davantage $(\tau \rho o)$, que même une troisième peut ajouter à l'étendue de la syllabe (στρο dans στρότος), sans que la syllabe devienne longue pour cela. Elle ne le sera que lorsque de brève la voyelle deviendra longue ($\sigma\tau\rho\tilde{\omega}-\mu\alpha$), ou bien lorsqu'il y a position (στρήμδος). Dans nos idiomes modernes nous ne connaissons plus de position; notre voix glisse rapidement sur les mots « dans », « son », quoique le concours des consonnes à la fin et au commencement (« dans son » et « son temple ») les eût rendus longs pour l'oreille d'un Grec ou d'un Romain. Bien plus, nous n'avons plus de voyelles réellement longues, puisque les diphthongues elles-mêmes s'abrégent dès que l'accent ne les relève pas. Oui peut être considéré comme une

(1) De compositione verborum, cap. XV.

brève; l'ablatif d'auctumnus, auctúmno, est un molosse en latin (---), tandis que déjà l'italien autúnno n'est plus qu'un amphibraque (--); la diphthongue a cessé d'y être longue. En revanche la voyelle la plus brève, la plus insignifiante, peut s'allonger, ou, pour mieux dire, devenir forte, dès que l'áccent vient s'y poser. Qu'y a-t-il de plus facile, de plus fugitif que le pronom me dans lasciármene? et cependant tout le poids de la voix s'y porte dans le célèbre vers du Dante :

Per mé si va nella città dolente.

Ainsi, ce qui après le nombre des syllabes détermine le rhythme français, c'est l'accent. La quantité prosodique continue sans doute d'exister, mais elle n'a plus aucune influence, elle est complétement subordonnée à l'accent. Si ce dernier joue un rôle si important dans la langue française, si faiblement accentuée, il doit être plus puissant encore dans la facture des vers italiens et espagnols. Quant aux rhythmes, qui règnent dans la poésie des peuples du Nord (1), tout le monde sait que l'accent en est l'unique arbitre, puisque son empire n'y est plus limité par le nombre des syllabes.

On peut affirmer d'avance que la loi qui préside à la rhythmique des peuples modernes ne peut s'appliquer aux mètres des anciens, et à des langues où domine le développement fatal de la forme, où la pensée ne s'est pas encore dégagée de l'enveloppe matérielle. Si nous lisons ce vers de Virgile:

Itáliam fáto prófugus, Lavináque vênit,

avec les accents que lui assigne la prononciation latine telle qu'elle nous a été transmise par l'autorité irréfra-

⁽¹⁾ De l'Accentuation dans les langues indo-européennes, p. 290.

gable de Varron et de Quintilien, et que nous attribuions à ces accents la puissance qu'ils auraient dans nos langues modernes d^ fortifier et d'allonger les syllabes sur lesquelles ils se posent, d'abréger et d'effacer toutes les autres, évidemment ce vers cessersi. d'être un hexamètre. Dans « *Itáliam* » la seconde seule serait longue dans *fáto* la dernière serait brève; *profugus*, qui dans les Gradus figure comme un tribraque ($\sim \sim$), deviendrait un dactyle ($- \sim \sim$), et ainsi de suite. Qu'on fasse lire à un Grec de nos jours qui n'aura pas reçu d'éducation savante ce vers d'Homère :

Τόν δ' άπαμειδύμενος προσέφη πολύμητις Οδυσσεύς,

il n'y verra que de la prose vulgaire. Pour lui il n'y aura qu'une syllabe longue dans $\partial \pi \alpha \mu \epsilon l \delta \delta \mu \epsilon \nu o \epsilon c$ 'est la syllabe $\beta \delta$, qui est surmontée de l'accent et qu'il pronocera $\beta \delta$; il y en aura une dans $\pi \rho o \sigma \epsilon \phi n$, mais ce ne sera pas la troisième, sur laquelle il glissera rapidement, mais bien la seconde. Les trois derniers mots du vers se prononceront par lui avec les intonations actuellement en usage en Grèce : prosefi polymitis Ödyssefs.

Évidemment les anciens ne prononçaient pas ainsi, évidemment les bases sur lesquelles reposait leur système rhythmique étaient différentes des nôtres; pour eux le poids des syllabes, la quantité prosodique, étaient tout dans la constitution du vers, l'accent pour eux n'était rien. Chez nous c'est précisément le contraire qui a lieu. Le Romain disait, sans tenir compte de l'accentuation:

İtăliâm fato profugus, Lavinăque vênit, et le Grec de même:

Leur voix appuyait avec force sur les longues; mais l'accent ne pouvait les abréger, pas plus qu'il ne pouvait allonger les brèves. Qu'est-ce que c'était donc que cet accent, et comment devenait-il sensible à l'oreille ? C'était— les mots ac-centus, $\pi po_{5}-\omega \delta i_{x}$, le disent assez— un chant, qui accompagnait le discours, et ce chant, moins varié que celui de la musique proprement dite, pouvait cependant atteindre l'intervalle d'une quinte (1). Il est facile de faire comprendre, au piano, même à quelqu'un qui ignorerait le solfége, qu'une croche (1/8) peut être prononcée d'une voix beaucoup plus *aiguë* qu'un quart de mesure, sans que pour cela la première gagne en durée, ou que le son plus sourd avec lequel le dernier pourrait être chanté lui en fasse perdre.

Il résulte de ce qui précède que nous ne pouvons nous faire qu'une idée très imparfaite de la manière dont les anciens parlaient, et surtout de la manière dont ils récitaient leurs vers. Mais quels ont dû être le charme et la puissance d'une harmonie dont l'écho affaibli et lointain enivrait encore les coryphées de la renaissance, leur fit dédaigner la poésie informe de leurs idiomes nationaux. et leur inspira l'ambition téméraire de rivaliser dans la langue de Virgile et d'Homère avec ces maîtres immortels! Il est donc certain que nous sentons encore le mouvement rhythmique de l'hexamètre, du trimètre iambique, et même des mètres plus compliqués du lyrisme grec et latin, leur lecture nous cause encore aujourd'hui des sensations agréables; mais ces mélodies d'un autre temps ne sont faites que pour des oreilles exercées et délicates, et doivent rester toujours inaccessibles aux sens des masses. Essaver de les reproduire, aujourd'hui

(1) Denys d'Halicarnasse, De la composition des mots, chap. XI.

qu'elles ne peuvent plus trouver un retentissement sympathique, serait une tentative d'autant plus infructueuse, qu'elles sont comprises et senties autrement par nos contemporains savants que par les anciens. Ces essais seraient donc destinés à rester bien au-dessous de l'idéal qu'ils s'efforceraient d'atteindre, et dont nous pouvons entrevoir et deviner mais jamais connaître la beauté. ---Nous n'ignorons pas qu'il y a des hexamètres allemands d'une perfection relative: tout le monde a lu la traduction d'Homère par Voss. Mais ces hexamètres ne sauraient être aussi harmonieux que les beaux vers de l'original; sans parler de la dureté de la langue germanique. et du nombre insuffisant de mots ïambiques et anapestiques (1, 1) qu'elle renferme (1), on n'y retrouve pas le double mouvement qui caractérisait la marche du rhythme grec; mouvement métrique consistant en syllabes longues et brèves, mouvement musical consistant en svllabes aigües et sourdes. Comme tous les idiomes modernes, l'allemand ne connaît que des syllabes fortes et faibles. C'est quelque chose sans doute que cette langue, grâce à une très forte accentuation, qui fait toujours ressortir le radical des mots et lui subordonne les désinences, puisse imiter de loin, par un travail artificiel, l'hexamètre et d'autres mètres plus compliqués des anciens. L'œuvre de Voss a contribué puissamment à régulariser, à polir, à assouplir et même à enrichir la poésie de son pays. Mais il est douteux qu'elle ait été le meilleur moyen de populariser l'Odyssée et l'Iliade parmi la grande majorité de ceux qui ignorent le grec. Quant à ceux à qui cet idiome est familier, ils préféreront toujours l'original à la tentative savante du traducteur.

On vient de voir que la rhythmique des anciens et (1) Accentuation, p. 286, des modernes est établie sur des bases opposées. Mais l'histoire des rhythmes ne doit pas se borner à signaler ce contraste. Les Grecs ont été précédés dans la carrière de la civilisation par d'autres peuples, dont les langues. loin d'avoir déjà franchi la phase du matérialisme, s'v sont au contraire arrêtées et fixées. Elles sont encore trop près de leur berceau pour avoir perdu leurs valeurs prosodiques, et pour distinguer déjà entre des idées importantes et subordonnées, entre des syllabes fortes et faibles. Mais ce qui manque surtout aux peuples qui parlent ces langues, c'est un certain tact et une certaine mesure, l'art de tirer le meilleur parti possible de la richesse de leurs idiomes ou des harmonies naturelles qu'ils pouvaient leur offrir. Ils ne savent pas dégager la quantité de l'accentuation, ils laissent les éléments constitutifs du langage dans leur confusion primordiale. C'est cette confusion qu'ont su débrouiller les Grecs; guidés par le plus heureux instinct, ils ont fondé sur la variété infinie des syllabes longues et brèves un système métrique dont l'ampleur, la puissance et la délicatesse n'ont plus été atteintes depuis. C'est par leur théorie célèbre de l'harmonie (µουσική) qu'ils ont civilisé le monde, et c'est l'exemple de leur noble culture qui tira la poésie et la rhythmique des Romains de la barbarie. Toutefois l'une et l'autre sont restées bien inférieures à leurs modèles, dont elles n'ont jamais acquis la flexibilité, la rondeur, et pour ainsi dire la ténuité élégante. A côté de la métrique des Grecs, celle des Romains a toujours paru un peu rustique et informe. Horace n'osa pas marcher sur les traces de Pindare, et désespéra d'imiter, à l'aide du rude instrument dont il disposait, ces édifices strophiques, si vastes, si grandioses, si merveilleux de complication et de régularité.

Le système de la quantité prosodique dura autant que l'antiquité païenne. Sa chute coïncide avec l'affaissement des formes classiques, avec l'invasion des barbares, avec l'avénement du christianisme. Si quelque chose peut prouver la nécessité. la fatalité de ces phénomènes, c'est précisément leur coïncidence, et cet enchainement redoutable auguel sont suspendues les destinées de notre race. La langue latine renfermait dès l'origine des tendances marquées vers l'abstraction, vers la concentration, vers des formes écourtées et plus simples : les longues et les brèves y flottent un peu incertaines; l'accent y mine de bonne heure sourdement les bases du système de la quantité prosodique (1). On sait que l'accent est dans la parole humaine un puissant levier de clarté : aussi commence-t-il à acquérir la prépondérance au troisième siècle de notre ère au milieu de ce langage latin rude et corrompu, dans lequel s'entretenait, à Rome, ce mélange confus d'Ibères, de Germains, de Bretons, d'Africains et d'Asiatiques, incapables pour la plupart d'apprendre et de manier facilement la phrase savante, les flexions nuancées et multiples de l'époque classique. Les barbares devaient se faire comprendre en faisant ressortir la syllabe principale, celle que soutenait l'accent. En s'emparant de ces masses pour les moraliser et pour les unir par les liens d'une touchante fraternité, le christianisme à son tour hâta la révolution qui depuis longtemps se préparait dans le langage. Et d'abord il devait parler celui des humbles, des malheureux, de ceux qu'aucune instruction n'avait éclairés, c'est-à-dire le langage rustique de la majorité des populations. Puis, cachant sous des formes religieuses une philosophie hu-

(1) Voyez le chap. III de cet ouvrage, intitulé Transformation.

manitaire, il invitait les hommes à se replier sur euxmêmes, à tamiser pour ainsi dire leurs actes et leurs pensées, à scruter les profondeurs de leur conscience. Ce travail des esprits se refléta aussitôt dans les langues. De même qu'ils abandonnèrent les pompes extérieures de la vie charnelle, les chrétiens repoussèrent aussi les séductions de la poésie harmonieuse des païens et ces cadences molles et mélodieuses du rhythme qui chatouillaient les sens et dans lesquelles ils virent autant de piéges tendus par le démon. L'oubli, le mépris de la forme, le solécisme, pouvaient passer quelquefois pour un mérite. On s'adressait au cœur et à l'intelligence: on s'efforçait de montrer la pensée dans toute sa vérité. dans toute sa simplicité, dans toute sa nudité. Or le signe de la pensée dans le mot. c'est l'accent. Si l'étude des idiomes néo-latins pouvait laisser là-dessus le moindre doute, il serait levé par un examen même superficiel des langues germaniques. L'accent s'y attache invariablement au radical, le conserve, le fortifie, et lui assure la prédominance sur des désinences sourdes et amoindries. Celles-ci ont presque disparu en anglais, et la langue de nos voisins d'outre-Manche est devenue en partie monosyllabique sous l'action de ce principe moderne.

Ce principe avait donc réussi, dans les premiers siècles de notre ère, à détrôner le principe plus ancien de la quantité prosodique; mais il n'avait pu l'annihiler du premier coup. Il nous en reste des traces nombreuses dans les dialectes nouveaux, dans les idiomes germaniques du moyen âge, et surtout dans la poésie arabe. L'accent lui-même n'avait pas encore fourni la carrière de sa croissance; il aurait été impossible de fonder sur lui tout un système pareil, par la cohésion, la solidité et la régularité, à celui qui venait de se dissoudre. De là l'état longtemps flot-

tant et informe des littératures de l'Europe régénérée. L'enfance de leur poésie et de leur rhythmique fut pénible, à la fois savante et barbare, surtout dans le Nord. Elle ne se termina qu'à l'époque mémorable où les splendeurs de l'art antique furent révélées aux Européens modernes, où Rome et Athènes semblèrent sortir de leurs tombeaux, où la séve des jeunes races, vivifiée par la résurrection d'un passé glorieux, provoqua cette floraison littéraire et artistique qu'on appelle la Renaissance. L'éclat que répandirent les chefs-d'œuvre des anciens fut si vif. qu'il éblouit quelques hommes distingués, et les entraîna à une aberration singulière. Frappés de la pauvreté, de la rudesse ou de la gaucherie de leurs littératures nationales, ils tentèrent de les embellir et de les relever, en v introduisant la métrique d'Homère, d'Horace et de Virgile. Les essais les plus connus sont ceux de l'Italien Claudio Tolommei, qui publia en 1539 ses Versi e regole della Poesia nuova; des Français Jodello, Passerat. d'Urfé et Blaise de Vignères: des Anglais William Webbe (Treatise on the new Poetry or the Reformed Verse). Thomas Campion (Observations on the art of English Poesie) et Stanghurst (auteur d'une mauvaise traduction de Virgile). Même à une époque plus rapprochée de la nôtre, l'abbé d'Olivet parla gravement de longues et de brèves dans la langue française, Turgot (1) se risqua à faire des hexamètres, et en Allemagne Bodmer et Klopstock firent d'inutiles efforts pour proscrire la rime. En dépit de ces excentricités des lettrés et des éru-

(1) Voici un échantillon de cette poésie trop directement imitée des anciens :

Déjà Didon, la superbe Didon, brûle en secret. Son cœur Nourrit le poison lent, qui la consume et court de veine en veine : L'indomptable valeur, l'origine illustre, la beauté, L'air, le regard, la démarche, la voix du héros qui l'a charmée. dits. l'influence bienfaisante de la poésie et des lettres anciennes, étudiées et cultivées avec un enthousiasme véritablement fiévreux, se fit sentir de plus en plus. En présence de l'idéal retrouvé, le goût se polit et s'épura. le sens du beau et du noble renaguit et se développa. Enflammés d'une généreuse émulation, des hommes de génie entreprirent de rivaliser avec des maîtres crus inimitables, ils approchèrent souvent de leur perfection. quelquefois ils réussirent à l'égaler. Ils réussirent, ils recueillirent les applaudissements de la foule, parce qu'ils se servirent des idiomes populaires longtemps dédaignés: et ils s'en servirent avec succès, parce qu'ils ne leur firent pas violence, parce qu'ils ne leur imposèrent pas une quantité prosodique qui, pour ainsi dire, n'existait plus, et que, pour opposer aux anciens classiques des modèles nouveaux. ils eurent recours aux éléments rhythmiques que les langues de leur temps pouvaient leur offrir. l'accent et la rime.

• . . •

RHYTHMES FRANÇAIS

ET

RHYTHMES LATINS

Nous venons de signaler, pour ainsi dire en bloc, la différence qui sépare la rhythmique des anciens de la rhythmique des modernes. Nous allons montrer maintenant par quelle marche insensible, par quelles dégradations successives, et par quelle loi fatale inhérente à l'esprit de l'homme, cette différence a fini par s'établir, sur quelles preuves s'appuie la lente transformation du vers et du langage, par quelles autorités sérieuses et authentiques elle est affirmée et pour ainsi dire décrite.

Nous procéderons par ordre, c'est-à-dire que nous commencerons par les parties les plus connues de la question. Nous examinerons d'abord les éléments constitutifs du rhythme français, que l'on peut considérer comme le plus moderne parmi les rhythmes des peuples néo-latins. Nous étudierons ensuite les vers de Virgile, d'Horace, de Phèdre; nous rechercherons si les éléments constitutifs en sont les mêmes, si chacun d'eux y conserve son caractère premier, s'ils n'y concourent pas dans un ordre opposé, dans une mesure et une proportion tout autres, à la formation du rhythme. Puis, quand nous aurons établi le rang, la valeur et l'action de ces éléments dans les

vers de l'époque classique, nous montrerons que dans ce rang. cette valeur et cette action il n'v avait rien d'absolu : que des changements, des altérations importantes ne tardèrent pas à s'introduire dans la rhythmique des anciens Romains : que ces altérations sont prouvées par des aveux involontaires qui échappent à chaque instant aux métriciens et aux grammairiens de la décadence : que ces altérations, dont les traces peuvent se poursuivre presque jusqu'au premier siècle de notre ère. doivent être considérées comme le point de départ d'une métrique, d'une rhythmique nouvelles ; que cette métrique, cette rhythmique, se font jour confusément dans les poésies populaires des chrétiens, dans les chants du moven age, et qu'elles se perfectionnent et se consolident à l'époque de la renaissance. contemporaine pour la plupart des nations du Midi. du réveil du génie national. C'est ainsi que la fin sera reliée au commencement et que notre tâche sera remplie.

I. DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU VERS FRANÇAIS.

1. LA RIME ET LE NOMBRE DES SYLLABES.

On sait que le signe distinctif du vers français est la rime. Toutes les tentatives de s'en passer et d'établir un autre système de versification ont complétement échoué. La rime revient régulièrement après un nombre de syllabes bien comptées et toujours le même dans les genres élevés de la poésie. Mais comme ce nombre peut varier dans les genres légers, et qu'à lui seul il ne saurait constituer le rhythme, c'est la rime qui doit occuper le premier rang parmi les éléments essentiels du vers français.

2. LA SYLLABE FORTE OU L'ACCENT.

La rime et le nombre des syllabes, voilà ce qui v frappe d'abord, et pendant longtemps on n'v a pas voulu reconnaître autre chose. De nos jours cependant, on s'est convaincu que toutes les syllabes n'ont pas une valeur égale: qu'il y en a que la voix fait ressortir, tandis qu'elle glisse rapidement sur les autres. On a appelé les unes syllabes fortes ou accentuées; les autres, syllabes faibles. On a remarqué aussi que l'accent (1), qui aujourd'hui n'est qu'un appui de la voix. frappe dans les polysyllabes français généralement la dernière syllabe. lorsque celle-ci est masculine, et la pénultième, lorsque la dernière contient un e muet. Enfin, on s'est apercu qu'il y a bon nombre de monosyllabes qui ont un sens faible, et que ces mots ne sauraient avoir la même force, le même poids que des monosyllabes renfermant un sens plein, comme bois, court, pré, etc. Ainsi dans ce vers de **Bacine**:

Oui, je viéns dans son témple adorér l'Eternél,

il est facile de reconnaître quatre syllabes fortes, marquées par l'accent (viéns, témple, adorér, eternél). Il en sera de même dans celui qui commence la Henriade :

Je chánte ce herós qui regná sur la Fránce.

Mais nous trouvons six accents dans le vers suivant :

Cieúx, ecoutéz ma voix; térre, préte l'oreille.

⁽⁴⁾ Nous ne parlons pas ici des accents consacrés par la grammaire et par l'orthographe, qui sont loin de désigner toujours la syllabe forte, et que nous négligerons quelquefois, pour éviter la confusion.

Il s'ensuit que le nombre des accents est variable et que leur place est mobile. Mais ni l'un ni l'autre ne sauraient être abandonnés au hasard. Ainsi chaque hémistiche du vers alexandrin doit renfermer deux syllabes fortes, et ne devrait jamais en renfermer plus de trois. S'il n'en renferme qu'une seule, le vers languit, comme dans :

Imaginations | celéstes verités. Avec Britannicús | je me reconcilie.

S'il en renferme plus de trois, le mouvement aura quelque chose de heurté et de violent :

Bois, prés, fontaines, fleurs | qui voyéz mon teint blême.

3. LE TEMPS FORT OU L'ICTUS.

Il ne faut pas confondre avec la syllabe forte un autre élément qui contribue plus encore que celle-ci au mouvement harmonieux du vers, je veux parler du *temps fort*. Lui aussi se fait sentir, comme l'accent moderne, par un appui, un coup de la voix; et lorsque, comme cela arrive très-souvent, il vient se poser sur la syllabe accentuée, il échappe complétement à l'observateur superficiel. Ce n'est que lorsqu'il vient frapper une syllabe faible qu'il devient sensible même à l'oreille la moins exercée. Nous sommes choqués par la chute de ce vers de Corneille :

Ainsi que la naissance, ils ont les *esprits bas*, . ou par celui-ci, qui est du même auteur :

Je suis Romaine, hélas ! puisque mon époux l'est.

Pourquoi? parce que la syllabe qui renferme la rime étant nécessairement une syllabe forte, la syllabe qui la précède devrait être une syllabe faible. Or, c'est ce qui n'a pas lieu dans *esprits* et *époux*, qui, comme tous les mots français à désinence masculine, ont l'accent sur la dernière. En prose, rien de plus facile que d'obvier à l'inconvénient qui résulte de deux accents qui se heurtent : on parle un peu plus lentement, et on met un petit intervalle entre : *esprits* et *bas*, entre *époux* et *l'est*. Mais en poésie cet intervalle troublerait le rhythme; la voix recule involontairement et se fixe sur la syllabe précédente (1):

Ainsi que la naissance, ils ont les esprits bas.

Je suis Romaine, hélas ! puisque mon epoux l'est.

Cet appui de la voix sur *esprit*, sur *epoux*, nous l'appelons *temps fort*. Si l'on veut se convaincre qu'il est trèssouvent en lutte ouverte avec la syllabe forte, on n'a qu'à chanter ou à déclamer en observant tant soit peu les levés et les frappés de la musique. On lira :

Il ést un Dieú, devant lui je m'incline,

Paúvre et contént, sans lui demandér rién;

mais on chantera :

. .

ll est un Dieu, devant lui je m'incline, Pauvre et content, sans lui demander rién.

Dans : Dieu et content (même dans est), syllabes qui marquent la césure; dans incline et rien, qui renferment la rime, syllabe forte et temps fort coïncident et doivent coïncider. Les mots : demandér rién présentent un cas analogue à esprits bás et à epoux l'ést. Mais les petits mots faibles : je, et, lui, ressortent uniquement à l'aide du temps fort, qui s'appuie sur eux, pour dessiner le rhythme, tandis que le mot: pauvre, qui a un sens plein,

(1) Nous désignerons le temps fort par la ligne verticale, pour le distinguer de l'accent, auquel nous affectons, comme c'est l'usage, le trait incliné. se trouve rejeté dans l'ombre. Que l'on lise ces deux vers de Riboutté :

> L'air que sa boúche respire, La fleúr qui nait sous ses pás.

Le premier paraîtra avoir un rhythme dactylique, et répondre exactement au commencement de l'hexamètre :

Ανδρα μοι έννεπε, Μούσα.

Le suivant conserve ce mouvement, mais il le fait précéder d'une *anacrouse* (la). Que l'on chante ces mêmes vers, et ils seront aussitôt transformés par le temps fort en trochées de sept syllabes :

> L'air que sa boúche respire, La fleúr qui nait sous ses pas.

Il existe donc une disconvenance très-marquée entre les syllabes fortes et les temps forts, et cette disconvenance paraît nécessaire pour varier le rhythme. Mais il est évident que cette disconvenance ne saurait être absolue. A la césure et à la rime, temps fort et syllabe forte coïncident *toujours*; il n'est pas nécessaire que cette coïncidence se rencontre *ailleurs*. On s'en convainc à la lecture des vers suivants :

Il est un Dieú, devant lui je m'incline,

Et par droit de conquéte, et par droit de naissance.

La rime n'est autre chose qu'une espèce de césure invariable, rendue plus sensible par l'homophonie du son. C'est elle qui, en définitive, règle le rhythme; c'est elle qui nous apprend s'il est iambique où trochaïque : car, puisque, comme nous l'avons prouvé dans un autre endroit, il ne saurait y avoir en français de mètres compliqués semblables à ceux des Grecs et des Latins; comme même les dactyles et les anapestes n'y sont pas connus, on ne trouve dans les vers français que deux espèces de mouvement : le mouvement ascendant et le mouvement descendant. Or comme la rime renferme le dernier temps fort, la pénultième est nécessairement réputée faible, l'antépénultième sera encore un temps fort, celle qui la précède encore un temps faible, et ainsi de suite. Il s'ensuit que tous les vers à nombre de syllabes pair sont iambiques ou ascendants; tous les vers à nombre de syllabes impair, au contraire, trochaïques ou descendants :

MOUVEMENT ASCENDANT

Vers de deux syllabes :

J'aimai Fatmé; Zulmá M'aimá; Mais j'ai Changé, etc.

Vers de quatre syllabes :

La terre est bélle ; La fleur nouvélle Rit aux zéphýrs.

Vers de six syllabes :

Ah! d'une ardeur sincére Le temps peut nous distraire. Mais nos plus doux plaisirs Sont dans les souvenirs.

MOUVEMENT DESCENDANT

Vers de trois syllabes :

Ça qu'on scéile, Écuyér, Mon fidéle Déstriér,

etc.

Vers de cinq syllabes:

Dans ces près fleuris Qu'arròse la Seine, Cherchez qui vous mene, Mes chères brebis.

Vers de sept syllabes:

Jupiter, voyant nos fautes, Dit un jour du haut des airs,

elc.

Lorsqu'en récitant des vers on veut frapper surtout l'intelligence, on appuiera sur les syllabes fortes, en négligeant un peu les temps forts. Lorsqu'au contraire on veut flatter l'oreille, et surtout lorsqu'on veut chanter, on scandera inévitablement. La syllabe forte est inhérente au mot, au sens; elle est toujours la même. Le temps fort est inhérent au rhythme, et se pose indifféremment sur des syllabes fortes ou des syllabes faibles, sur des mots à sens plein ou à sens vide. La syllabe forte a une valeur logique, le temps fort n'a qu'une valeur poétique et musicale.

4. QUANTITÉ PROSODIQUE.

Y a-t-il seulement des longues et des brèves en francais? Y en a-t-il dans aucune des langues modernes? On peut en douter. Ainsi, dans ce vers :

Oui, je viéns dans son témple adorér l'Eternél,

des mots comme : *dans, son,* n'arrêtent pas la voix autant que le simple pronom *me* dans le célèbre tercet du Dante :

> Per me si va nella città dolente, Per me si va nell' eterno dolore.

C'est que l'accent oratoire porte ici sur me, qui ne répond pas au français me, mais à moi. On ne saurait nier toutefois qu'il faut moins de temps pour prononcer je que dans ou son, et que la deuxième syllabe de Éternel, quoiqu'elle soit aussi faible que la première, présente, à cause de son étendue plus grande, un peu plus de résistance à la voix. Nous avons fait cette remarque déjà plus haut, et nous avons ajouté que Denys d'Halicarnasse établissait une distinction entre des syllabes qui passaient pour avoir la même durée aux yeux des métriciens, entre o plus bref que ρ_0 , ρ_0 plus bref que $\tau\rho_0$, $\tau\rho_0$ plus bref que $\sigma\tau\rho_0$, etc. D'autres avaient fait observer qu'une voyelle suivie de deux consonnes est plus longue qu'une voyelle qui n'est suivie que d'une seule (1). Ainsi en français le vers sera d'autant plus léger qu'il renfermera plus de syllabes faibles, comme *je*, *te*, *soit*, et des mots qui **se** terminent par un *e* muet, comme dans :

Que le style soit doux lorsqu'un tendre zéphyre A travers la forêt s'insinue et soupire.

Il sera ou plus pesant, quand ces syllabes, ces mots, sont soigneusement évités, comme dans :

Quand de petits ruisseaux Trainent languissamment leurs gémissantes eaux;

ou plus dur, quand à cette absence de syllabes très-faibles viennent se joindre des consonnes heurtées, comme dans :

Ma vigoureuse lime D'un clou d'abord meurtri rive, en criant, la cime.

Dans ce vers, un Romain du temps d'Auguste n'aurait trouvé que trois syllabes brèves : la première dans d'abord, l'article la, la seconde dans cime. De même dans :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel,

il aurait envisagé oui comme une longue naturelle; il aurait considéré dans, son et la seconde de l'Éternel, comme longues par position. La position est chose inconnue des modernes. Il était convenu chez les anciens que la longue équivalait à deux brèves et pouvait être

⁽¹⁾ Denys d'Halicarnasse, De compos. verb., II, 25; Long., Proleg., 139; Schol. Hephæst., 150, 151; Mar. Victor., 2484; Quintil., Instit., X, 4, 84; Diomède, 464; Priscien, 573.

remplacée par elles, circonstance qui occasionnait souvent une grande inégalité dans le nombre de syllabes que leurs vers renfermaient. Ce nombre toujours le même prouve qu'en français la syllabe forte n'est jamais le double de la syllabe faible. Faut-il inférer de tout ce qui précède que les mots de la langue française sont dépourvus de toute quantité prosodique? La conclusion nous paraitrait absurde. Autant vaudrait soutenir que les syllabes d'une langue moderne n'ont pas de durée, puisque c'est cette durée même qui est mesurée par la quantité. Mais ce ne sera que justice d'affirmer que ce n'est pas la durée, mais bien la force et l'éclat des syllabes, qui règlent en partie le vers moderne.

La rime, le nombre des syllabes, l'accent ou la syllabe forte, le frappé ou le temps fort, la quantité enfin, voilà tous les éléments des vers modernes ; j'ajouterai : de tous les vers, à quelque langue ou à quelque poésie qu'ils appartiennent. Les versets des psaumes hébreux ne forment qu'une exception apparente, le mouvement du rhythme moderne s'y trouve en germe; ils ne présentent pas d'harmonie matérielle saisissable : ils ne renferment qu'un certain parallélisme de la pensée, rendu, quoique imparfaitement, par le parallélisme des mots. L'assonance que l'on rencontre dans les poëmes scandinaves n'est qu'une forme rudimentaire de la rime. Faisons nos réserves toutefois. Ces éléments ne se retrouvent pas nécessairement tous à la fois dans les vers de telle ou telle langue, de telle ou telle poésie. Mais en dehors d'eux il n'y a pas de rhythme, il n'y a pas d'harmonie possible. Si notre opinion est vraie, le vers de Racine et le vers de Virgile devront être composés d'éléments identiques; seulement, ces éléments s'y étant combinés dans des proportions tout autres, dans un ordre tout

différent, il en résulta des formes d'harmonie essentiellement différentes. C'est ainsi (pour éclairer notre pensée par une comparaison empruntée à un autre ordre de choses) que dans la chimie organique les mêmes matières mélées ensemble dans des proportions différentes engendrent des corps aussi différents que le sont, par exemple, la fibrine et l'albumine.

II. DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU VERS LATIN.

1. QUANTITÉ PROSODIQUE.

Signalons d'abord ce fait, que la quantité, à laquelle, dans la constitution du vers français, nous avons assigné la dernière place, à cause du rôle peu considérable qu'elle est appelée à y jouer, occupe ici le premier rang. La facture du vers latin se règle invariablement sur la *durée* des syllabes, et non sur leur force et leur éclat. Sans syllabes brèves et longues il ne saurait y avoir de poésie dans les langues anciennes. A cet égard le témoignage des anciens métriciens est unanime (4). On ne comprend pas l'étrange aberration de quelques philologues, qui, contrairement à toutes les autorités, contrairement au bon sens, ont voulu voir dans la prosodie des anciens l'œuvre factice des poëtes, comme s'il était possible aux poëtes de changer la langue, et, malgré ce changement, d'agir encore sur les masses! comme s'il n'avait pas été

(1) Ariston., liv. I, fragm. 1; liv. II, 10. Aristid., t. 1, 15. Bacchius, 15, etc.

infiniment plus facile pour eux de se servir des mots tels qu'ils les trouvaient, que d'assigner à telle syllabe du mot la valeur imaginaire d'une longue, à telle autre celle d'une brève, et de conserver cette valeur imaginaire aux syllabes du même mot, chaque fois qu'elles se présentaient. Mais, s'il est constant que les mêmes mots ont toujours la même quantité prosodique en poésie, et s'il faut admettre que la prononciation ordinaire du peuple a dů s'accorder, ou à peu près, avec la déclamation poétique. n'y aurait-il pas au moins des mots d'un usage fréquent dans la conversation, affaiblis, usés par cet usage même, qui tiendraient une place autre en poésie qu'en prose? Est-ce que les enclitiques, dont l'accent est si faible en grec, et qui n'en ont pas du tout en latin, conservent leur valeur prosodique même dans la phrase de l'historien et la période de l'orateur? Nous savons de science certaine qu'elles tiennent dans le vers une place aussi considérable que les mots les plus imposants, par exemple :

Soph., *Trach.*, v. 765 :

ξένων γάρ έξόμιλος ήδε τις βάσις.

Ibid., v. 1012:

χατά τε δοία.

Virg., Æn., IX, v. 767:

Alcandrumque Haliumque Noemonaque Prytanimque.

Ajoutons, maintenant, que même en prose les enclitiques ont du conserver longtemps intacte leur valeur prosodique, puisque Denys d'Halicarnasse, écrivain postérieur à l'âge classique, en expliquant la quantité de cette proposition de Démosthène : τοσαύτην ὑπάρξαι μοι παρ' ὑμῶν εί; τουτονί τὸν ἀγῶνα, déclare qu'elle commence par deux palimbacchii suivis d'un crétique. Le crétique est évidemment formé des syllabes $\mu oi \pi \alpha p'$ é. Après vient un spondée, $\mu \bar{\omega} \nu \epsilon i \epsilon$, etc. Les petits mots μoi , $\pi \alpha p'$, $\epsilon i \epsilon$, $\tau i \nu$, ont par conséquent la même quantité en prose et en poésie. Enfin, pour que nous ne puissions douter que toutes les finesses, toutes les fluctuations de la prosodie grecque, se reproduisent en prose, nous rencontrons quelques lignes plus haut, à l'occasion de l'analyse d'une autre phrase : bonv eŭvoiav èyà diatelão, etc., cette assertion, que le premier pied métrique est un palimbacchius (bonv eu-), mais que le second peut être considéré soit comme un bacchius – - υ ($-\nu \delta_i \bar{\alpha} \nu \bar{\epsilon}$ -), soit comme un dactyle - $\upsilon \upsilon$ ($-\nu \delta_i \bar{\alpha} \nu \bar{\epsilon}$ -). On sait que la dernière de eŭvoia était trouvée brève quelquefois même dans les poëtes (1).

Les nombreuses observations que Quintilien fait au neuvième livre, sur la chute des périodes, prouvent encore une fois que la quantité était observée par les Romains, même en prose. Il nous apprend que le crétique fait bon effet au commencement (creticus est initiis optimus), et il cite à ce propos cette phrase empruntée au discours pro Murena: quod precatus a diis immortalibus sum. Donc quod passait pour long par position dans ce passage, à l'époque de Quintilien. Il ne désapprouve pas deux crétiques se suivant à la fin dans la clausule, et il choisit son exemple dans le discours pro Ligario 38 : Servare quam plurimos. Donc quam, ainsi que quod plus haut, était encore considéré comme long par position.

2. LE TEMPS FORT OU L'ICTUS.

Ainsi la versification des anciens est fondée sur la du-

(1) Είτα βαχχείος, εἰ δὲ βούλεταί τις, δάχτυλός.

rée des syllabes, sur la mesure du temps. La brève forme l'unité de mesure, la longue équivaut à deux brèves (1).

Mais il est facile de comprendre que la simple juxtaposition de longues et de brèves ne suffit pas pour faire naître la mesure; ici le concours d'un autre principe est indispensable. Disposez une série de brèves et de longues en groupes prosodiques différant ou non par leur étendue: l'oreille ne saisirait pas le rapport de ces groupes, si aucune autre modification ne venait le déterminer et le préciser davantage. Quelle sera la mesure de ce vers de Sénèque :

Nondum quisquam sidera norat?

Le seul moyen de rendre la mesure sensible est de la cadencer, de l'animer par le rhythme. Prononcez ce vers en articulant un peu plus fortement les syllabes que nous allons marquer d'un trait vertical :

Nondum quīsquām sīdera norāt,

vous en ferez un vers anapestique. Appuyez sur d'autres syllabes :

Nondum quisquam sidera norat,

vous aurez un vers dactylique. Il n'y a pas de mesure sans rhythme, il n'y a pas de rhythme sans temps fort et temps faible.

Ces principes étaient connus des anciens; les noms différaient, la chose était la même. Le mouvement des vers des anciens est en quelque sorte une danse; très souvent il en est accompagné. Ces vers s'avancent, pour ainsi dire, à pas cadencés, et ces pas s'appellent *pied*

⁽¹⁾ Ce principe souffre quelques exceptions dans les pièces lyriques qui étaient chantées. Nous en parlerons plus amplement dans la seconde partie de notre publication (Des Rhythmes grecs).

(gr. $\pi \circ \psi_{\zeta}$, lat. pes). Un pied n'est autre chose que la combinaison d'un levé ($\check{\alpha}\rho\sigma_{i\zeta}$) et d'un frappé ($\Im\epsilon_{i\zeta}$). À pous veut dire elevatio, et marque le temps pendant lequel le pied est levé; $\Im\epsilon_{i\zeta}$ le moment où il se pose à terre (1). Au premier cas il y avait repos ($\check{n}\rho\epsilon\mu_{i\alpha}$), au second on entendait du bruit ($\psi\epsilon_{i\beta}c_{i\zeta}$). En un mot, le temps fort se reconnaissait chez les anciens comme chez nous à un effort, à un coup de la voix. Seulement ce coup, cet effort, coïncidait le plus souvent avee la longue :

> O fortunatos nimium sua si bona norint — Fortunatus et ille Deos qui novit agrestes.

Les trois premières syllabes de *fortunatos* et *fortunatus* sont les mêmes, et cependant elles ne se prononcent pas tout à fait de la même façon. Dans le premier vers, un léger effort de la voix porte sur *tu*, dans le second sur *for* et *na*. On voit par cet exemple que cet effort de la voix ne portait pas toujours sur les mêmes syllabes dans le même mot, et qu'il ne coïncidait pas avec l'accent *tonique*, qui dans la même forme doit toujours rester le même.

Il y avait cependant des cas où le temps fort pouvait atteindre et relever une syllabe brève :

Omnia vincit amor --- et nos cedamus amori.

C'est qu'ici la césure donne une force inusitée au temps fort. Il arrive aussi qu'un système d'anapestes est coupé par des dactyles qui conservent le rhythme anapestique, par exemple Sénèque, Cod., V, 2:

> Fātis āgimūr; *cēditė* fātis, Mūtārē rātī stāminā fūsi, etc.

(1) Bacchius, p. 24; Max. Planud., ed. Walz, p. 484; Aristide, p. 34.

En effet, le dactyle *cedite* $(-, ', \cdot)$ est rhythmé exactement comme l'anapeste *agimur* (\circ, \circ, \cdot) . Mais dans le dactyle métrique $(-\circ, \circ)$ les deux brèves qui commencent l'anapeste métrique $(\circ, \circ, -)$ sont réunies en une longue; la longue y est résolue en deux brèves, et chacune des deux porte une partie du frappé $(\overline{\circ, \circ}, \cdot, \cdot)$. Dans les mots *agimur* $(\circ, \circ, -)$ et *cedite* $(-\circ, \circ)$ l'ordre des brèves et des longues seul diffère; l'étendue et le rhythme y sont identiques.

C'est surtout lorsqu'on veut imprimer un mouvement très rapide au vers, qu'on résout toutes les longues ou temps forts en leurs éléments, comme dans ce vers tiré de Pratinas (Athénée, XIV, p. 617):

τις ό Βόρυδος όδε; τίνα τάδε τα χορεύματα;

On le voit : c'est tout simplement un senaire, qu'il est difficile de reconnaître tout d'abord sous ce déguisement.

Résumons les observations précédentes. Dans l'hexamètre, la longue qui commence chaque dactyle en forme le temps fort, les deux brèves en constituent le temps faible. C'est ainsi que le trochée a aussi pour temps fort la longue par laquelle il commence. Le temps fort de l'iambe et de l'anapeste est formé par la longue qui se trouve à la fin de ces pieds. Cependant l'effort de la voix et la durée des syllabes sont des choses entièrement distinctes, et dans les vers anciens les temps forts ne coïncident pas toujours avec les syllabes longues, ni les temps faibles toujours avec les syllabes brèves. S'il y a dans un hexamètre plusieurs longues qui se suivent, si l'iambe est remplacé par un tribraque (v, v, v) ou par un dactyle (-v, v, v), c'est le mouvement général des temps qui seul peut indiquer les temps forts. D'ordinaire le contraste des longues et des brèves rend plus sensible le contraste des temps forts et des temps faibles; mais, comme nous venons de voir, il arrive assez souvent que le premier est effacé, et que le second seul subsiste (1).

A tout prendre, le temps fort semble avoir plus d'action dans les vers modernes que dans les vers des anciens. Car, quoiqu'il puisse imprimer au dactyle un mouvement anapestique (-, ,), il ne peut imprimer un mouvement iambique au trochée, ni un mouvement trochaïque à l'iambe. C'est là pourtant ce qui arrive fréquemment en français, et à peu près dans toutes les langues modernes. C'est ainsi que ce vers de Pope :

Die of a rose in aromatic pain

est composé de cinq iambes. Mais le premier de ces cinq iambes figure un trochée, *die* (mourir) étant une syllabe forte, *of* (coefficient du génitif) étant une syllabe faible.

(1) On n'ignore pas que le spondée peut remplacer l'iambe dans les pieds de la première ou de la seconde longue, peuvent former des anapestes ou des dactyles. Mais ces anapestes, ces dactyles, et même ces spondées, n'ont pas toute l'étendue des anapestes, des dactyles et des spondées réels, rationnels, Aussi les a-t-on appelés irrationnels (aloyoi), parce que le principe que la longue équivant à deux brèves ne peut pas leur être appliqué. Nous reviendrons à ces pieds irrationnels dans notre traité de la rhythmique grecque. Ici nous nous bornerons a dire que les senaires et les octouaires sont mesurés par dipodies. Chaque dipodie n'a qu'an ictus énergique; dans le senaire, cet ictus porte sur la longue du second pied $\left(\begin{array}{c} v \\ - \end{array} \right)$; dans l'octonaire, sur la longue du premier pied $\left(\begin{array}{c} u \\ - \end{array} \right)$. La longue qui relève le frappé principal pèse de tout son poids sur la brève qui suit, et l'empêche ainsi de prendre de l'étendue. La longue, au contraire, qui ne reçoit que l'ictus faible (c'est celle du premier pied dans le senaire, celle du' second dans l'octonaire), a moins d'action sur la brève qui coïncide avec le temps faible. Le temps faible peut ainsi prendre plus d'étendue, et se faire représenter par une longue irrationnelle.

3

C'est le temps fort qui transforme ce trochée métrique (-v) en iambe rhythmique (-v), en appuyant sur la dernière et en glissant sur le mot die. En grec et en latin cette licence n'est pas permise; elle serait contraire au principe formulé nettement par Hermogène (περί ίδεῶν. Ι. c. 12): δ ζαμδος αντιπαβεί τω τρογαίω. Il n'y a pas d'iambe métrique (v-) pouvant figurer un trochée rhythmique (!._). ni de trochée métrique (-v) pouvant figurer un iambe rhythmique (__'), parce que chez les anciens la longue équivaut à deux brèves, et qu'il faut que la syllabe atteinte par le temps fort puisse faire équilibre aux syllabes coïncidant avec le temps faible. En un mot. chez les anciens le temps fort dépend bien plus de la guantité prosodique qu'il ne dépend de l'accent chez les modernes. C'est pourquoi, dans un anapeste rhythmique rendu par un dactyle métrique (--; ; ;), le temps fort ne tombe pas sur l'une des brèves seulement, mais sur toutes les deux; et comme l'iambe et le trochée ne peuvent opposer à leur syllabe longue qu'une seule brève, cette brève, quand même elle serait soutenue du temps fort. ne pourrait jamais contrebalancer la longue, quoiqu'elle renfermât le temps faible. Il n'en est pas de même en français. La syllabe forte y a sans doute plus d'énergie que la syllabe faible, mais elle n'équivaut pas à deux syllabes faibles, sans quoi on ne compterait pas les syllabes; on les mesurerait, comme on fait en grec et en latin.

3. L'ACCENT TONIQUE OU LA SYLLABE AIGUË.

Les règles de l'accentuation latine sont connues de tout le monde. Elles sont extrêmement simples. Aucune syllabe finale n'y reçoit l'aigu. Tous les mots latins par conséquent sont paroxytons, proparoxytons ou properispomènes (rösă, rösās; făcilë, făcilēs; ămâtüs, ămātī). C'est la quantité de la pénultième qui détermine la place de l'accent. Si elle est brève, l'accent remonte à l'antépénultième, que la dernière soit brève ou longue (fácilë, fácilës). Si elle est longue, l'accent s'y fixe comme circonflexe, la dernière étant brève (amâtŭs); comme aigu, la dernière étant longue (amātī).

Ces règles étant posées, comment s'accordent-elles avec celles qui président à la marche du vers? Pour peu qu'on examine des hexamètres grecs et latins, on trouvera que les accents toniques y sont distribués sans règle, et que les poëtes n'ont pris aucun soin de les faire coïncider avec les temps forts du vers :

İtaliam fato profugus Lavinaque venit.

Des six syllabes longues représentant autant de temps forts, il n'y a qu'une seule qui soit en même temps une syllabe accentuée : c'est la dernière. Mais au dernier pied la coïncidence est nécessaire, à moins qu'on ne le coupe avec intention par la plus dure des césures (ridicúlus mus).

Si nous prononçons les syllabes aiguës de cet hexamètre comme nous prononçons nos syllabes fortes, il sera impossible de faire entendre les longues et de constituer un rhythme quelconque. En effet, il n'y en a plus dans :

Itáliam fáto prófugus Lavináque (1) vênit.

Si d'un autre côté nous lisons, comme on fait dans nos classes, en prenant pour guide la quantité prosodique, il

⁽¹⁾ L'accent se trouve ici sur la pénultième à cause de l'enclitique que, qui fixe l'aigu sur la syllabe qui la précède immédiatement.

sera impossible de faire entendre des accents. Et cependant ces accents existaient, et, étant prononcés en prose, ils ne pouvaient n'être pas prononcés dans l'hexamètre et dans le senaire. Tout s'explique pourtant quand, par l'étude des anciens grammairiens, on s'est convaincu que les accents grecs et latins étaient une modulation, une cantilène, qui accompagnait le discours, et nullement des coups de voix, ce qu'ils sont dans nos idiomes ternis et dépourvus de sonorité. Pour se faire une idée juste du langage des anciens, il faut se mettre au piano : là les longues et les brèves indiqueront la mesure, la durée du ton; les accents indiqueront les hauts et les bas de la voix.

Citons quelques témoignages empruntés aux meilleures autorités.

L'accentuation est l'image de la musique. C'est la définition de Varron (1), sur laquelle la phrase suivante d'Aristophane de Byzance jette une vive lumière. La quantité des syllabes répond aux mesures; les accents répondent aux sons de la musique (2). Le mot accentus est la traduction littérale de $\pi poorcydéa$. «Accentus dictus est ab accinendo, quod sit quasi quidam cujusque syllabæ cantus : apud Græcos ideo $\pi poorcydéa$ dicitur, quod $\pi poorcéderat rais oullactais (3). »$

Les noms des deux accents principaux : gravis et acutus, en gr. $\beta_{\alpha\rho\epsilon\bar{\alpha}\alpha}$ et obrie d'acutus, en gr. $\beta_{\alpha\rho\epsilon\bar{\alpha}\alpha}$ et obrie d'acutus, également empruntés à la musique, ne sont pas moins expressifs. Un auteur ancien, peu connu du reste, se servit des termes aveiµévn et éniteraµévn (relâché et tendu), qui rappellent d'une ma-

⁽¹⁾ Varro apud Servium, De Accentibus, § 25.

^(*) Arcad., p. 187. éd. Barker : Καί τους μιν χρόνους τοις ρυβμοις είχασεν (*Δριστοφάνης), τους δι τόνους τοις τόνοις τής μουσικής.

⁽³⁾ Diomède, t. II, p. 425.

mère plus claire encore les cordes de la lyre, auxquelles. le plus souvent ils sont appliqués (1). Toutefois, la valeur musicale de l'aigu et du grave n'avait rien d'absolu: elle devait se modifier. se transposer pour ainsi dire, suivant l'organe de chaque individu. Denvs d'Halicarnasse fixe l'intervalle entre l'aigu et le grave à peu près à une quinte (2). Mais ce témoignage relatif à l'accent grec n'est pas décisif pour l'accent latin. Ce dernier, semblable à l'accent grec, en différait pourtant. Il était plus inflexible, plus uniforme, moins harmonieux, moins musical. Sed accentus quoque cum rigore quodam tum similitudine ipsa minus suaves habemus quam Græci. Tel était le jugement de Quintilien (3) sur l'accentuation latine; les expressions en sont vagues, et cependant, rapprochées de certains faits relatifs à l'histoire de la prosodie latine. et dont il sera question dans le prochain chapitre, elles prennent à nos yeux un sens plus précis. Nous y croyons trouver un indice que les Latins, tout en conservant à leurs accents un caractère musical. consistant en des notes plus aiguës et plus graves, appuyaient quelque peu sur la syllabe aigué. Leur accent se serait déjà acheminé insensiblement et faiblement vers l'accent moderne.

Le point saillant de l'accentuation ancienne est celui-ci: jamais l'accent aigu n'allonge ou ne renforce la syllabe sur laquelle il se pose; tout au contraire, il a une tendance à l'abréger. On n'accordait à l'aigu que la durée d'un temps simple. « Acuta tenuior est quam gravis, et brevis adeo, ut non longius quam per unam syllabam, quin imo per unum tempus protrahatur. » Ces mots im-

í

⁽¹⁾ Glaucus de Samos chez Varro, apud Servium, De Accentibus, § 22.

⁽²⁾ De Composit. verb., c. XI.

⁽³⁾ L. XII, cap. 23.

- 38 -

portants sont de Varron (1). En effet, ajoute-t-il, un son aigu passe vite, un son grave reste plus longtemps dans l'oreille. Les cordes d'une lyre rendent un son d'autant plus aigu qu'elles sont plus minces et raccourcies par une plus forte tension, etc.

Il ne reste plus qu'une question à vider. Les accents se conservaient-ils même en musique? Évidemment non : car, comme leur caractère était musical, ils auraient jeté une profonde confusion dans la mélopée qui accompagnait les mots. D'ailleurs nous avons ici le témoignage positif de Denys d'Halicarnasse (2). Il faut subordonner les tonalités du discours, dit-il, à celles du chant ($\tau \dot{\alpha} \varsigma$ $\lambda \acute{\epsilon} \xi \epsilon \iota \varsigma \tau \sigma \widetilde{\iota} \varsigma \mu \acute{\epsilon} \lambda \epsilon \sigma \iota \nu$), et non réciproquement. Il cite le passage suivant d'Euripide, tiré d'un chœur d'Oreste :

```
Σίγα, σίγα λευχόν ίχνος ἀρδύλης
Τιθείτε, μή χτυπείτε.
Α΄ποπρόδατ', etc.
```

Ici, fait-il remarquer, les trois mots $\sigma \bar{i}\gamma \alpha$, $\sigma \bar{i}\gamma \alpha$ $\lambda \epsilon \nu x \delta \nu$, sont modulés sur le même ton (èq' évòs $\varphi \exists \delta \gamma \gamma \circ \nu \mu \epsilon \lambda \omega \delta \epsilon \bar{i} \tau \alpha i$), quoique chacun d'entre eux renferme des notes aiguës et graves ($\tau \dot{\alpha} \sigma \epsilon \iota \varsigma \beta \alpha \rho \epsilon i \alpha \varsigma \tau \alpha i$ $\delta \xi \epsilon i \alpha \varsigma$). Dans $\dot{\alpha} \rho \delta \dot{\nu} \eta \varsigma$ la deuxième et la troisième syllabes sont chantées comme si elles étaient également aiguës, quoiqu'il soit impossible que le même mot ait plus d'un accent aigu ($\dot{\alpha} \mu \eta \chi \dot{\alpha} \nu \circ \nu \sigma \sigma \tau \sigma \varsigma$ $\dot{\epsilon} \nu \delta \nu \rho \mu \alpha \delta \dot{\nu} \delta \lambda \alpha \bar{\epsilon} \epsilon \bar{\nu} \delta \xi \epsilon i \alpha \varsigma$). Denys fait une observation semblable relativement à $\tau \iota \Im \epsilon \bar{\iota} \tau \epsilon$. Enfin il nous apprend que $\chi \tau \upsilon \pi \epsilon \bar{\iota} \tau i$ in a pas de circonflexe, et que dans $\dot{\alpha} \pi \sigma \pi \rho \delta \delta \alpha \tau$ ' la musique veut que le son aigu descende de la troisième syllabe à la quatrième ou dernière.

(1) Loco citato, § 22.

(1) De compos. verb., XI.

4. LE NOMBRE DES SYLLABES.

Puisque les anciens mesuraient et pesaient les syllabes, il est évident qu'ils ne les comptaient pas; et puisque le premier principe de leurs métriciens était qu'une longue équivaut à deux brèves (principe modifié par les musiciens et les compositeurs anciens, mais non pas modifié par eux dans le sens de la versification ou de la musique modernes), il était impossible que le vers de leurs épopées et de leurs drames eut invariablement le même nombre de syllabes. Un hexamètre pouvait ne compter que douze syllabes, à condition qu'elles fussent toutes longues, ce qui a lieu dans ce vers d'Ennius:

Romanei mureis Albam cinxerunt Longam.

Il en pouvait renfermer dix-sept, si aucun de ses dactyles n'était remplacé par un spondée, comme dans ce vers célèbre de Virgile :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Il en était de même du senaire; il ne comptait ordinairement que douze syllabes dans le lyrisme classique d'Horace et de Catulle, par exemple:

Quis hoc potest videre, quis potest pati?

Mais dans les anciens tragiques on lui trouve un mouvement plus rapide, qui en effet paraît convenir davantage à la conversation. Les tragiques latins admettaient même le spondée à tous les pieds, excepté au sixième, et se laissaient aller à des licences qui plus tard ont fait douter quelquefois Cicéron si c'étaient bien des vers, et non de la prose, qu'il lisait. Citons au hasard quelquesuns de ces vers:

Tér., Enn., V, 2, 32:

Ut solidum parerem hoc mi beneficium, Chærea (17 syllabes).

Tér., Andr., I, 1, 16:

Sed hoc mihi molestum est: nam istæc commemoratio (15 syll.).

Andr., II, 6, 8:

Propter hospitaï hujusce consuetudinem (14 syllabes).

Trinumon. 1124 :

Hæ sonitu suo moram mi objiciunt incommode (16 syllabes).

L'anapeste était admis chez les comiques grecs à tous les pieds. Aussi Aristophane présente-t-il un exemple d'un senaire de dix-sept syllabes (*Guêpes*, v. 929) :

Κατάβα, χατάβα, χατάβα, χατάβα. Καταβήσομαι.

Ces observations s'appliquent également à des systèmes anapestiques et trochaïques et à un petit nombre d'autres rhythmes. Mais dès que nous guittons la poésie déclamée pour la poésie chantée, pour des chœurs, qui tous, comme on sait, étaient mis en musique, le même nombre de syllabes est rigoureusement exigé de strophes à antistrophes, et dans les compositions pindariques, même de strophe à strophe, d'épode à épode. Les systèmes dochmiaques (, ' ' , , , ' ' , , etc.), qui se trouvent épars dans les parties lyriques des drames, font une rare exception à la règle que nous avançons. Les strophes alcaïques, sapphiques, les asclépiadées et les vastes systèmes des strophes des Simonide, des Pindare, etc., n'admettent même pas la résolution de la longue en deux brèves. Ce fait si étrange s'explique pourtant, si l'on songe qu'à l'époque classique, la musique dépendait du texte, et

que ce qui prédominait dans le texte, c'était la quantité prosodique.

Le poëte faisait alors une même personne avec le compositeur, et. comme tel, il ne se souciait pas de sacrifier le sens de ses paroles à la musique, qui ne devait servir qu'à les rehausser et à les embellir. Une syllabe de plus ou de moins, une longue remplacant deux brèves, ou réciproquement, changeaient le mouvement musical (avorri, ductus) s'ils ne l'interrompaient pas, et amenaient une variation qu'il fallait éviter dans la responsion exacte et rigoureuse des strophes. Dans nos chants, c'est à peu près le contraire qui arrive. Il est rare que le poëte soit en même temps compositeur. Celui-ci en use très-librement avec le texte qu'il met en musique. Il varie quelquefois cette dernière, quoique le mouvement du rhythme reste le même, et il sait faire naître une harmonie de morceaux écrits en prose ou à peu près, dans lesquels on ne remargue aucun rhythme sensible.

5. LA RIME.

Les anciens poëtes n'avaient point recours à la rime, parce qu'ils trouvaient dans la différence des valeurs prosodiques un moyen sûr et naturel à la fois de faire éclater l'harmonie. Cette harmonie était intrinsèque, c'est-à-dire qu'elle était inhérente aux mots; elle n'avait pas besoin, pour frapper l'oreille, de moyens artificiels, matériels, ou tout au moins extérieurs. En général la rime est donc une faute dans la poésie des anciens, comme en prose c'était une faute de placer côte à côte des mots d'un même nombre de syllabes, d'une quantité à peu près identique et se ressemblant surtout trop par le son. Cette faute s'appelait tò πάρισον, et on sait par le témoignage d'Hermogène (1), avec quel soin Démosthène l'évitait. Il y a toutefois dans les écrits des orateurs des passages où ceux-ci employaient avec intention ce qui leur paraissait une cacophonie ou une arrhythmie. C'est ce que fit Lysias dans cette phrase :

'Δντιφάνει δε ούδεν προσήχουσα πιστεύσασα έδωχεν είς τών έαυτης ταφήν τρεῖς μνᾶς ἀργυρίου.

De même les poëtes, dans l'intérêt d'une harmonie supérieure, de l'harmonie imitative par exemple, se servaient-ils de l'assonance. C'est ainsi qu'Homère peint très-bien la fureur de la tempête déchirant les voiles du navire (Od., IX, 71):

> ίστια δε σφιν τριχθά τε και τετραχθά διέσχισεν le άνεμοιο-

ou les sentiers raboteux, tortueux, parcourus par des voyageurs infatigables (*Il.*, XXIII, 116):

πολλά δ' άναντα, κάταντα, παραντά τε δόχμιά τ' ήλθον.

C'est ainsi que Lucrèce imite le bruit des cors, bassins et cymbales (II, 619):

Tympana tenta tonant palmis, et cymbala circum Concava, raucisonoque minantur cornua cantu;

et Virgile le son de la trompette ($\mathcal{A}n.$, IX, 503):

At tuba terribilem sonitum procul ære canoro, etc.

Ce dernier vers rappelle le vers un peu puéril du vieil Ennius :

Cum tuba terribili sonitu taratantara dixit.

En général ce sont les anciens poëtes qui aiment ces

(1) Hermogènes, nepl ideau, 1. I. c. XII.

effets trop matériels, évités par les coryphées de l'époque classique. Dans Ennius on trouve :

At, Tite, tute, Tati, tibi tanta, tyranne, tulisti, ou

Multarum veterum legum divumque hominumque.

Tout le monde connaît le vers d'Ovide par lequel il imite les cris des grenouilles (*Met.*, VI, 376):

Quamvis sunt sub aqua, sub aqua maledicere tentant;

tout le monde les vers de Catulle:

Sic vos, non vobis, fertis aratra, boves; Sic vos, non vobis, vellera fertis, oves, etc., etc.

Citons encore Plaute (Amph., V, 1, 10):

Strepitus, crepitus, sonitus, tonitrus, Ut subito, ut propere, ut valide tonuit.

La rime n'est peut-être pas due au hasard dans Virgile (Ecl., VIII, 80):

Limus ut hic durescit, et hæc ut cera liquescit.

Mais elle est très-probablement accidentelle dans Eschyle (*Prom.*, v. 866, 867):

ατείναι σύνευνον, άλλ' ἀπαμόλυνβάσεται γνώμαν • δυοίν δέ βάτερον βουλάσεται —

comme dans Horace (Epist., I, 12, 25):

Nec tamen ignores, quo sit romana loco res.

Dans ces passages la rime produit un effet comique; aussi la rencontre-t-on quelquefois dans Aristophane, (Nub., v. 109): Απόλλυμαι δείλαιος · ἐχ τοῦ σχίμποδος δάχνουσί μ' ἐξίρποντες οἱ Κορίνβιοι καὶ τὰς πλευρὰς δαρδάπτουσιν, καὶ τὰν ψυχών ἐχπίνουσιν, καὶ τοὺς ὅρχεις ἐξίλχουσιν, καὶ τὸν πρωχτὸν διορύττουσιν, καὶ μ' ἀπολοῦσιν;

et dans la Paix, v. 339 et suiv.:

χαὶ βοᾶτε χαὶ γελᾶτ' · ῆὅŋ γὰρ ἐξίσται τό.9' ὑμῖν πλεῖν, μένειν, χινεῖν, χαδεύδειν, ἐς πανηγύρεις Βεωρεῖν, ἐστιᾶσϿαι, χοτταδίζειν, συβαρίζειν, ἰοῦ, ἰοῦ χεχραγέναι.

Nous terminerons ce chapitre par une observation que nous suggèrent les hexamètres, qui ont la césure après le temps fort du troisième dactyle, césure appelée $\pi\epsilon\nu\Im\eta\mu\mu\epsilon\rho\eta$; par les Grecs. Les deux hémistiches de ces hexamètres se terminent volontiers par des mots que relient ensemble les rapports syntaxiques les plus étroits, comme le substantif et son adjectif, qui se trouvent naturellement au même cas, et qui sont souvent pourvus de désinences identiques. Dans les poëtes grecs on ne trouve que peu d'exemples de cette disposition des mots; mais dans les poëtes latins elle est devenue, je ne dirai pas une règle, mais une manie. Virg., Georg., IV, 253 :

Quod jam non dubiis poteris cognoscere signis.

Æn., IV, v. 360:

Desine meque tuis incendere teque querelis.

Il en résulte des assonances fréquentes, et même accidentellement la rime, comme dans ce vers d'Homère :

έχ γάρ Κρητάων γένος εύχομαι εύρειαων,

et dans ce vers de Virgile :

Trajicit : I, verbis virtutem illude superbis.

Ce qui semble prouver que la rime dans ces passages n'était pas préméditée, et surtout qu'elle n'était pas complète, c'est la certitude où nous sommes aujourd'hui que les accents expriment seulement les hauts et les bas de la voix, et que le temps fort(le frappé) ne tombait pas sur les syllabes homophones. Verbis et superbis, Kontziov et evocuéov, riment ensemble prononcés à la façon moderne. Mais dès qu'on lit verbis et superbis, Kontziov et evocieve, la rime est à moitié effacée.

Ce qui donne une grande importance à ces homophonies accidentelles, c'est qu'elles paraissent avoir été le point de départ des homophonies recherchées avec intention dans les hexamètres du moyen âge :

Corpora sanctorum | recubant hic terna magorum. Ex his sublatum | nihil est alibive locatum.

(Épitaphe des trois mages de Cologne)

La rime se trouve également dans les préceptes de l'école de Salerne, qui ont été traduits tant de fois, et dans une foule de proverbes :

Post cœnam stábis | aut passus mille meabis Contra vim mórtis | non est medicamen in hortis.

De là à la rime il n'y a plus qu'un pas. On n'a qu'à remplacer l'homophonie des dernières syllabes des deux *hémistiches* du même vers par celles des dernières syllabes des deux *vers* qui se succèdent :

Si sol splendescat Maria purificante, Major erit glacies post festum quam fuit ante (1).

III. TRANSFORMATION.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'accent, le nombre des syllabes et la rime étaient de petite ou de nulle importance dans la facture des vers anciens: que ceux-ci étaient établis entièrement sur les différences des valeurs prosodiques, sur les longues et les brèves. en un mot, sur la quantité. Nous espérons prouver plus tard que ce qui est vrai pour le vers latin l'est également pour toute poésie primitive; que pendant une longue suite de siècles les langues ont eu un caractère matériel, qui n'a cédé que tardivement aux progrès de l'esprit d'analyse et d'abstraction. Le moment où l'on saisit les promières traces du passage de l'ordre primitif à l'ordre moderne remonte aussi haut que les origines du christianisme. La quantité étant à peu près tout dans la poésie latine, et n'étant presque rien dans la poésie française, l'histoire de la lente décadence de la quantité nous conduira insensiblement et fatalement à l'époque qui verra naître des rhythmes nouveaux et une versification basée sur des principes inconnus jusqu'alors.

C'est donc l'histoire de cette décadence dans la langue latine que nous allons présenter succinctement, en faisant connaître les circonstances particulières qui l'ont

⁽¹⁾ James Harris, Philological inquiries, p. 75.

amenée et accélérée. Nous rechercherons les faibles commencements de cette décadence dans la nature de la langue latine, dans sa grammaire, dans sa manière de constituer et de composer les mots ; puis nous la verrons se dessiner vaguement dans les vers des anciens poëtes, et, après bien des réactions et des restaurations dues à l'étude et à l'imitation des Grecs, l'emporter définitivement vers le milieu et la fin du troisième siècle de notre ère.

4. TRACES DE LA DÉCADENCE DE LA QUANTITÉ DANS LA GRAMMAIRE LATINE.

La langue latine se fait remarquer non-seulement par une grande répugnance pour des composés d'une certaine étendue (1), dont le nombre est si grand en grec et en sanscrit, mais encore par une tendance très marquée à adopter des formes concentrées et contractées. C'est que ces formes ont un caractère d'unité plus prononcé; et comme l'accent est le signe de l'unité du mot, on en peut conclure d'avance que l'accent latin aura plus d'énergie que l'accent grec et l'accent sanscrit. On en peut conclure pareillement que les valeurs prosodiques seront moins respectées. Vainement chercheraiton en grec des exemples de contraction comme : evasti, dixti, revixti, scripstis, admisse, advexe, pour evasisti, dixisti, revixisti, scripsistis, admisisse, advexisse, etc. (2). De la même nature sont : paulum = pauxillum, ala = axilla, mala = maxilla, pilum = pistillum (3); seresco, salmenta, impomenta, pour serenesco, salsamenta, impo-

⁽¹⁾ Les anciens poëtes ont inventé : triseclisenez, incurvicervicem; mais ces créations n'ont pas été consacrées par l'usage.

⁽²⁾ Théorie générale de l'accentuation latine, p. 125.

⁽³⁾ Ibid., p. 127, 128.

nimenta (1). Mais dans inquino, dérivé de cœnum; dans dejèro, pejèro, formes secondaires de dejūro, perjūro; dans cognitum et agnitum pour cognotum, agnotum, qui n'existent pas ou n'existent plus, le génie de la langue parait s'être laissé aller à commettre de vrais solécismes (2).

Ces altérations de la quantité ne sont pas isolées. On les rencontre dans les préfixes, comme dans *òmitto* pour *obmitto* ou *ōmitto*, *öperio* pour *ōperio*, *öportet* pour *obportet* (3). Dans l'a de *ăperio* il faut chercher aussi une préposition; on ignore si c'est ad ou ab. La préposition $pr\bar{o}$ se disait anciennement prod, et il existe encore une série de mots et de formes où la longueur de l'o s'est conservée. Mais dans la plupart des cas c'est la brièveté qui l'a emporté, par exemple pròfanus, pròfecto, pròfugus, pròpitius, prònepos, etc.

Le préfixe *re* se disait autrefois *red*. Aussi la longueur s'est-elle maintenue dans *rēccido* et *rēduco*. Mais le souvenir de la forme primitive s'est tellement oblitéré, qu'on a pu l'abréger même devant deux consonnes, comme dans *rěcludo*, *rětraho*, etc.

C'est l'oubli de la quantité du radical qui a fait abréger aux Romains la première de mămilla (pour mammilla, de mamma), de fărina (de far, gen. farris), de ofella (dimin. de offa), de mölestus (subst. mōles), de nötare (dérivé de nōtum), de nătare (dérivé de nō, nāvi, nātum), de pŭsillus (dérivé de pūsa, pūsio). On pourrait allonger la liste de ces solécismes. Citons seulement mŭtoniatus, de mūto, mūtinus, et conscribillent (Catull., 25, 10), de scrībo.

(2) Pourtant il existe déjà en sanscrit une forme senjuite, de la V jnà, que Lassen traduit : insignitus, appellatus.

(3) Ibid., p. 167.

⁽¹⁾ Ibid., p. 173.

Un fait remarquable de la grammaire latine, quoiqu'il ne concerne pas directement la quantité, est la force avec laquelle l'accent de l'antépénultième semble peser nonseulement sur la dernière svllabe du mot. mais surtout sur un a pénultième (1). Que l'on compare camera, phaleræ, tessera, siserum, aux mots grees xáuzoz, gádapz, téogapz, σίσαρον, et l'on reconnaîtra que la langue latine a voulu alléger le mot, en échangeant le son large de l'a contre le son étroit et étriqué de l'e. Quelquefois ce ne sera pas e, ce sera i, qu'elle choisira, dans catina, machina, patina, buccina, pour xárava, µáyava, πάτανα, etc. L'affaiblissement le plus connu est celui de l'ancien u en i. Optumus, maxumus, manubus, se sont transformés en optimus, maximus, etc. Enfin, dans une infinité de cas la pénultième a été entièrement supprimée, par exemple dans valde, audacter, impostor, pour valide, audaciter. etc.; dans imus pour infimus, et exceptionnellement dans biqnæ, jugra, pour bigenæ, jugera, etc.; même dans cante, cette, pour canite, cedite, dans Lucmo pour Lucumo (2). Une pénultième longue ne pouvait être supprimée, parce qu'elle réunissait en elle la force de la guantité et la force de l'accent; les cognitum et pejero font seuls une exception.

Un grand nombre de désinences se sont affaiblies dans le cours des siècles; cela devait arriver d'autant plus aisément, que ces désinences n'étaient jamais relevées par l'accent, et se prononçaient en général plus sourdement qu'en grec. Dans cette langue, une longue · finale, lorsqu'elle n'avait pas l'accent elle-même, le fixait au moins tout près d'elle sur la pénultième; une longue

⁽¹⁾ Théorie de l'accentuation latine, p. 177,

⁽²⁾ Ibid., p. 180.

finale en latin ne pouvait empêcher l'accent de remonter à l'antépénultième (*fácilēs*).

Pareille accentuation n'a d'analogue en grec que dans le cas où un mot à sens plein est suivi d'une enclitique, par exemple δότε τω. En général toutes les consonnes finales. à l'exception de l's, abrégent la voyelle précédente (par exemple aměm, amăt, tegor). Toutefois cette règle n'est pas primitive; elle ne s'est établie définitivement que vers les temps de César et d'Auguste. Plaute a plus d'un passage où les amāt, timēt, ont conservé l'ancienne longueur de leur désinence, car ces formes sont originairement contractes. L'o de la première personne (amo. amabo) et celui des substantifs de la troisième déclinaison (sermò, pulmò) commencent à s'abréger aussi vers la même époque. Il en est de même de l'a dans trigintă, quadragintă, etc. Mais nous rentrons ici dans un ordre de faits qui appartient de droit au paragraphe suivant. L'i de mihi, tibi, sibi, a été considéré comme douteux déjà du temps des poëtes anciens. L'e de beně et malě est bref, bien que les autres adverbes en e l'aient long. Hödie, quăsi, nisi, sont évidemment des formes affaiblies de hoc die, quam si, ni si. Les particules, comme tous les mots faibles en latin, ont une tendance singulière à perdre de leur poids et de leur valeur prosodique.

2. TRACES DE LA DÉCADENCE DE LA QUANTITÉ DANS LA POÉSIE LATINE.

a. Le vers saturnien.

Lorsqu'on examine la versification des vieilles inscriptions funéraires et triomphales, ainsi que celle des poëmes de Livius et de Nævius, on ne peut se dissimuler que les Romains, doués de sens moins déliés que les Grecs, saisissaient plus difficilement les différences délicates des valeurs prosodiques. Leur vraie poésie ne date que de l'imitation des chefs-d'œuvre de la Grèce. Les anciens poëtes n'avaient pas devant les yeux de formule nette et précise, ils suivaient instinctivement une règle vague et flottante. Le saturnien régulier, tel qu'on le conçut plus tard,

Malum dabunt Metelli | Nævio poetæ

n'était pas pour eux un point de départ dont ils se fussent écartés avec plus ou moins de liberté, mais un but obscurément entrevu, vers lequelils avançaient, et qu'ils auraient peut-être atteint, si les mètres d'origine grecque n'avaient pas refoulé le vieux vers des Faunes et des devins (1). Dans les irrégularités du saturnien nous ne voyons pas des libertés nettement déterminées, mais une tentative imparfaite de plier à une règle métrique la matière des mots et des syllabes que la langue offrait au poëte.

L'hiatus est fréquent dans le saturnien; la première syllabe y est quelquefois retranchée. Les deux licences se trouvent réunies dans le vers suivant :

Mors perfecit tuă ut | essent omnia breviă.

Le trochée, par un excès inouï ailleurs que dans cette poésie informe, y remplace quelquefois l'iambe :

> Honos, fāmă virtusque | gloria atque ingenium Quoei vītă defecit, | non honos honori.

Mais peut-être faut-il voir un archaïsme dans cette licence, et l'a des substantifs de la première déclinaison,

(1) Théorie de l'accentuation latine, p. 94.

partout abrégé en latin, s'est-il conservé long dans quelques rares exemples; peut-être en prononçant fama s'eston souvenu du gr. $q f \mu n$, dor. $q \alpha \mu \alpha$.

La syllabe que tient déjà dans quelques passages la place d'une longue, absolument comme dans Virgile :

Magnam sapientiam (1) | multasque virtutes

Virum mihi camena | inseque (pour insece) versutum.

Si le trochée a pu remplacer l'iambe dans les *fama*, les *vita* que nous venons de citer, en revanche il arrive que l'iambe remplace le trochée :

Bonorum (2) optimum fu | isse virum,

Populi primarium fu | isse virum.

Évidemment il faut lire virrum. L'accent donnait plus de son à la liquide qui se redoublait, comme le sigma dans róssov, össov, pour róssov.

> b. La quantité prosodique dans les anciens poëtes. (Plaute, Térence, Attius, Pacuvius, Lucilius, Lucrèce.)

Quand on lit quelques pages de Plaute et de Térence, on remarque bientôt qu'on a affaire au même système de métrique et de versification que l'on voit régner dans les poëtes grecs. Mêmes mètres : iambes, trochées, crétiques, etc.; même distinction entre la brève et la longue; même effacement de l'accent tonique dans la cadence du rhythme. Mais en y regardant de près, on est frappé de loin en loin de certaines licences que jamais poëte grec n'aurait osé se permettre, et qu'on est même

⁽¹⁾ Ici la dernière syllabe de l'hémistiche a été retranchée, grâce à l'impéritie du poête.

⁽²⁾ Remarquez l'hiatus.

étonné de trouver dans des écrits appartenant à l'antiquité. Elles s'expliquent toutefois par la peine que ces premiers auteurs éprouvaient à mettre d'accord les mots et les mètres dans une langue aux formes épaisses et sourdes, dans laquelle le sens intime et délicat de la quantité avait besoin d'être réveillé ou au moins développé.

Voici les licences principales :

1° Les anciens poëtes romains négligeaient quelquefois la position à l'intérieur des mots, qui autrement ne seraient pas entrés dans leurs vers. On trouve chez eux: *öcculto, ăttente, ferentarius, expapillato, peristromata*. L'abréviation paraît avoir eu lieu sous la pression d'une syllabe à la fois longue et accentuée (1).

2° Mais ils abrégèrent souvent aussi la première syllabe, quoique longue par position, de mots tels que ille, iste, ësse (ëst), ipse, ëccum, inde, ünde, intus, inter, ömnia; et ils les traitèrent, il s'en faut de peu, comme les langues modernes (celles du Nord surtout) traitent leurs mots faibles, particules, conjonctions et autres, quels que soient d'ailleurs leur étendue et le nombre des consonnes qui s'y succèdent dans la même syllabe (2).

3° Ils négligèrent quelquefois la position plus forte qui résulte du concours de deux mots. Ils prirent cette liberté surtout avec l'n interrogatif, par exemple itän tandem, habën tu; avec hic et hoc suivis de qu, comme dans hic quoque. Mais ils l'étendirent évidemment à d'autres mots, puisque les critiques allemands (M. Ritschl surtout dans ses Prolegomena ad Plautum) voudraient dans de nombreux passages lire comme monosyllabes :

⁽¹⁾ Théorie de l'accentuation latine, p. 171, 172.

⁽¹⁾ Ibid., p. 202, 203 et suiv.

enim, tamen, simul, bonus, domum, senem, color, soror, nimis, etc., considérer comme muette la dernière syllabe de apud et caput, et même élider deux syllabes dans equidem devant hercle, de façon à n'en laisser debout que la consonne initiale.

4° Enfin ils allèrent jusqu'à abréger des désinences longues, et qui n'ont jamais cessé de l'être, dans malōs malī, domī, virōs, manūs, forās, et surtout dans les impératifs à forme iambique ('__), où la pression de i'accent était de bonne heure fort sensible, comme röga, jube, abi, etc.

Il estévident que, si ces abréviations sefussent généralisées dans la langue, ou si elles eussent été constantes dans les mêmes mots, ou si seulement elles eussent pu se maintenir toutes dans l'usage des classes élevées de la société et dans la haute poésie, c'en était fait à tout jamais de la prédominance certaine du principe de la quantité prosodique. Heureusement toutes ces témérités d'un art encore jeune et inexpérimenté ne sont pas trèsnombreuses; et si elles semblent prouver que les fondements sur lesquels repose la versification antique étaient déjà fortement ébranlés, leur disparition complète cent cinquante ans plus tard tend à démontrer que le principe opposé à la quantité prosodique était encore beaucoup trop faible pour prendre dès lors les rênes de la langue latine (1).

J'ai été le premier à expliquer ces violations de la quantité prosodique — et je pense que la plupart des philologues allemands ont adopté cette explication par une prononciation très-fugitive de mots d'un usage très-commun, comme le sont tous les mots que nous ve-

⁽¹⁾ Théorie de l'accentuation latine, p. 204.

nons de citer. Cette prononciation par rapport au mètre présente un caractère *irrationnel*. Les *eccum*, *ille*, *domi*, etc., qui ont toujours *trois* temps dans les poëtes classiques, et ne tiennent dans Plaute et les autres que la place de deux, se prononcent comme si la longue et la brève avaient perdu chacune une partie (probablement un *tiers*) de leur durée. La longue ne cessait pas pour cela d'être relativement longue; la brève ne se supprimait pas, mais elle restait à la longue à peu près dans le rapport de 1: 2(1).

Nous avons exposé ailleurs toutes les raisons qui militent en faveur de notre théorie (2); ce qui la corrobore particulièrement, c'est la circonstance que les consonnes finales sont souvent retranchées dans les inscriptions anciennes qui nous restent, et qu'elles ont été retranchées de bonne heure dans des formes nombreuses des flexions osques et ombriennes (3).

A côté de syllabes violemment abrégées, qui reprennent à l'époque de César et d'Auguste leur longueur primitive, nous en trouvons d'autres que nous sommes habitués à considérer comme brèves, et qui ont été traitées comme longues par Plaute, Nævius, Ennius et les autres. Nous citerons :

1° La désinence or dans les substantifs de la troisième déclinaison : sorōr, exercitōr, et dans les comparatifs : stultiōr, longiōr (cp. le gr. p'nτωρ, etc.). L'ancienne forme était flōs, honōs, etc. Peut-être la désinence de la première personne or dans loquōr, amōr était-elle longue d'abord, puisqu'elle est composée avec le pronom réfléchi; ainsi : loquō + sē, amō + sē, etc. (4).

⁽¹⁾ Théorie de l'accentuation latine, p. 205.

⁽²⁾ Ibid., p. 208.

⁽³⁾ Ibid., p. 193, 194.

⁽⁴⁾ Ibid., p. 220.

2° Les désinences ar et er des subjonctifs et futurs (loquār, amēr, sequerēr, etc.).

3° Les désinences at, et, it, des subjonctifs et futurs, par exemple sit pour siet, qui est très fréquent dans Ennius, Pacuvius, Attius; puis velit, det, esset, etc.

4° Les désinences at, et, it, de la première, deuxième et quatrième conjugaison, où la langue semble avoir conservé la conscience de la contraction ($\bar{a}t = a + it$ comme $\bar{e}t = e + it$ et $\bar{i}t = i + it$). Fit est certainement toujours long. D'autres exemples sont : scit, it, afflict $\bar{a}t$, etc.

5° Enfin la désinence *it* de la troisième personne du parfait, qui s'allonge dans un grand nombre de passages cités par Fleckeisen : *vendidīt*, *jussīt*, *vixīt*, etc. Les exemples abondent. Nous n'en voulons citer qu'un seul, tiré de Livius Andronicus :

Haut ut quem Chiro in Pelio docuit ocri.

3. ÉPOQUE CLASSIQUE. RAFFERMISSEMENT DE LA QUANTITÉ.

Voilà les traces principales de cette rouille antique, qui semble s'être attachée aux œuvres des poëtes latins, tant que dura la république. L'étude attentive des modèles grecs, et une civilisation de plus en plus raffinée, qui devait se faire sentir jusque dans l'assouplissement de la langue, les firent disparaître. Plus de ces abréviations étranges que nous venons de signaler, plus de ces synérèses, de ces synalèphes et élisions violentes que l'on rencontrait encore si fréquemment dans les poëmes de Catulle (1); plus de ces suppressions de la lettre s à la fin des adjectifs et des substantifs, suppressions qui ne

(1) Même livre, p. 232, 233.

choquaient pas encore trop l'oreille délicate de Cicéron (1). On évitait désormais les mots commençant par les consonnes sc, st, sp, sq, après un mot terminé par une voyelle brève, parce qu'on trouvait aussi dur d'allonger cette voyelle que de la laisser brève malgré la position. On proscrivit l'hiatus, dont les vers saturniens fournissaient tant d'exemples, que Plaute admettait dans tant de circonstances, et qui échappait encore à Térence, à Lucile. et dans guelques rares passages à Lucrèce.

Mais, malgré ces améliorations apparentes, le principe de la quantité n'en déclinait pas moins visiblement. Les allongements irréguliers, que l'on rencontre si fréquemment dans les anciens poëtes, et qui ne sont qu'autant d'archaïsmes, disparaissent presque entièrement de la langue. Car sous la pression de l'accent les terminaisons et même les préfixes allaient s'affaiblissant; l'accent. de musical qu'il était, prenait délà un peu le caractère du frappé. Aussi trouvons-nous à l'époque classique une série de petits mots qui dans la poésie de la république sont considérés comme pyrrhiques (~ ~) ou comme. iambes (v-), et qui à l'époque classique ont allongé leur, première syllabe sous la pression réunie de l'accent et d'une position faible. De ce nombre sont : rùbrum. libri, nigri, pigri, vibro, fibra, vèpres, migro; puis les noms grecs, pour la plupart noms propres : Hebrus, Othrys, Cecrops, Daphnis (toujours Dzovic dans Théocrite), Codrus, Patroclus, cedrus, tigris, hydra, etc. (2).

Les préfixes pro et re avaient conservé chez les anciens poëtes leur longueur primitive dans certains composés, comme : profiteor (Ennius), profundo (Catulle),

⁽¹⁾ Dans sa traduction d'Aratus, où l'on trouve : v. 25, Puiverulentus uit de terra lapsu' repente ; v. 92, lustratu' nitere ; v. 263, magnu' leo, etc.

⁽¹⁾ Théorie de l'accentuation latine, p. 237, 238.

prôtervus (Plaute, Térence), rēduco (Plaute, Térence, Lucrèce), rellatum (Térence), rēmigro (Plaute), etc. A l'époque classique les deux préfixes s'abrégent dans les mêmes mots, dans les mêmes composés; et ce n'est que dans les poëtes de la décadence que nous voyons reparattre l'ancienne longueur.

Évidemment l'accent est pour quelque chose dans l'abréviation de ces formes autrefois plus complètes et plus allongées. On ne saurait nier non plus son influence dans la chute de l'hexamètre. Son pied le plus important, le plus décisif, est le cinquième. Les poëtes de l'époque consacraient une attention toute particulière à sa facture. Ils voulaient qu'il présentât le mouvement dactylique, le mouvement descendant du rhythme dans toute sa pureté. Ils évitaient par conséquent avec soin des hexamètres à la chute anapestique, si fréquents encore dans le rude Ennius : novos ita sola, ou bien védem stabilibat. Ils évitaient aussi avec un instinct remarguable au cinquième pied la disconvenance de la quantité et de l'accent. Virgile a peu de vers qui se terminent comme ceux-ci : et bonă Jūno, ab Jove summo. Dans ces fins de vers les poëtes romains aimaient à faire coïncider nonseulement la longue et le frappé, mais tous les deux avec l'accent : primus ab öris ; mutäntur amictus ; pollentibus herbis. etc. Cette circonstance semble prouver que l'accent était déjà moins musical, qu'il commençait à avoir un son plus rude, plus rapproché du son de l'accent moderne. Quelque chose de semblable se voit au cinquième pied du senaire. Pour que le mouvement de ce mètre fût nettement dessiné, il faudrait que sa chute fût toujours iambique, comme la chute de l'hexamètre était presque exclusivement dactylique et descendante, c'està-dire que la majorité se terminassent à peu près comme ceux-ci : súum sibi, fâmas férunt, etc. Or, dans ces chutes l'accent est, comme on voit, en lutte ouverte avec la longue et le frappé. Aussi les Romains, au risque de briser l'énergie du rhythme, ont-ils préféré la chute trochaïque, dans laquelle l'accent, la longue et le frappé coïncident. Les senaires qui se terminent par le crétique $(\underline{"}, \underline{"})$, par exemple : Câlliclem, insciens, auctóritas, sont dans Plaute à ceux qui se terminent par deux iambes $(\underline{:'}, \underline{:'})$, par exemple : súum sibi, comme 3 : 2, dans Phèdre et Catulle quelquefois comme 3 : 1 (1).

Il résulte pour nous de l'exposé précédent, qu'à la première période littéraire de Rome la quantité prosodique était déjà entamée; que l'étude des modèles grecs. en réveillant les goûts artistiques, et en poussant les esprits d'élite à l'imitation d'immortels chefs-d'œuvre, la raffermit et la restaura. Mais déjà les dégâts étaient considérables, et il avait fallu faire sa part à l'ennemi, le principe d'accentuation. De là venait chez les classiques même cette fréquente coïncidence presque moderne dans les endroits les plus décisifs du vers, non-seulement de la longue et du temps fort — elle est dans la nature des langues anciennes — mais de tous les deux avec l'accent. Encore un pas, et l'accentuation franchit les nobles mais impuissantes barrières que l'art lui avait opposées, et règne désormais sur les débris d'une langue redevenue barbare.

⁽¹⁾ La seule exception se trouve dans les senaires de Sénèque. Voyez à ce sujet Théorie générale de l'accentuation latine, p. 246.

4. DÉCADENCE.

e. Dissolution de la quantité prosodique. Les origines du rhythme moderne.

L'observation de la longueur par position est sans doute ce qu'il y a de plus délicat dans la quantité. Les Romains du quatrième et même du troisième siècle ne lui restent plus fidèles. Jadis la position allongeait les syllabes non-seulement dans les vers, mais encore dans. le débit de la prose. Les chapitres de Cicéron et de Ouintilien sur le nombre oratoire en fournissent la preuve. Mais. en traitant du même sujet. Probus. auteur de la Catholica ars (1), et un autre grammairien, Claudius Sacerdos, distinguent entre des syllabes finales longues par nature et celles qui le sont par nosition en poésie, mais qui, suivant eux, ne le sont pas en prose. Dans la chute oratoire cujus ego causā laboro ils regardaient la seconde de causā comme longue; mais dans la chute cujus ego causam suscepi la seconde de causam leur paraissait brève, bien que le mot suivant commencat par une consonne. Pour eux judicium sustinebit est un péon premier (jūdĭcĭŭm) suivi d'un ditrochée (sūstinēbit); licitum conservare un tribraque suivi encore d'un ditrochée ($\circ \circ \circ$, $-\circ - \circ$). Pour Quintilien (2) criminīs cāusā formait un crétique et un trochée; Diomède y voit, comme Probus, un dactyle et un spondée (3). Si la

⁽¹⁾ Pages 1489-1494, Putsche. - M. Claudius Sacerdos, Artes grammatice,

^{1.} II, §§ 184-192, p. 70 et suiv.; Endlicher.

⁽³⁾ Quintil., IX, 4, 97.

⁽³⁾ Diom., p. 465, 467.

position n'était plus sensible à la fin des mots, c'est que l'accent avait déprimé les syllabes finales.

Diomède va plus loin. Il nous apprend qu'à son époque (il vivait à la fin du quatrième siècle) aucune espèce de position, eût-elle lieu au milieu des mots, ne saurait changer la prononciation d'une syllabe. Il voit un anapeste dans porrigi, des péons troisièmes (vv - v) dans pertulerunt, bărbărorum, perditorum; un anapeste suivi d'un trochée dans părricīdārum.

Enfin il ne sent plus la force de la position que dans les syllabes accentuées. A la seule exception du mot esse, abrégé déjà par l'usage familier du temps de Plaute, il regarde comme longues toutes les pénultièmes suivies de deux consonnes dont la seconde n'est pas une liquide. C'est que ces pénultièmes ont l'accent tonique : *ärmă* est un trochée pour lui, mais *ărmātūs* un amphibraque (1). L'influence de l'accent ici est évidente. Cependant Diomède n'admet pas encore que l'accent seul puisse allonger une syllabe; cápe, fácile, ágite, sont pour lui des mots composés de brèves. Höminēs passe encore pour un anapeste. On voit avec quelle lenteur extrême s'accomplissait la révolution qui faisait naitre des idiomes nouveaux des débris des langues anciennes.

Diomède, grammairien savant, n'admettait plus aucane espèce de position, mais il reconnaissait encore les longues naturelles. Les sentait-il réellement, ou s'efforcait-il de concilier tant soit peu sa doctrine avec celle du passé? On s'arrête d'autant plus volontiers à cette dernière opinion, que Servius, qui paraît avoir été son contemporain, ne distinguait plus avec netteté les voyelles longues et les voyelles brèves; dans la prononciation

⁽¹⁾ Diom., ibid., p. 423, 466.

des mots on ne sentait plus bien que l'accent seul. La quantité des mots dissyllabiques, dit-il, se reconnaît à leurs composés. Voulez-vous savoir si l'i de pius est bref ou long? formez impius. L'accent. qui porte sur l'antépénultième du composé, vous apprend que la pénultième est brève. S'agit-il de déterminer la prosodie d'un mot plus long, de amicus, par exemple? l'accent fait connaître que mi est long, puisque toutes les pénultièmes accentuées le sont. Cet hémistiche de Virgile : nimium dilexit amicum, prouve que la première syllabe est brève; enfin la brièveté de la dernière résulte de la règle sur les mots en-us de la deuxième déclinaison. En général la quantité de la pénultième est indiquée par l'accent - celle des premières syllabes par des exemples tirés des poëtes (nous dirions par le Gradus), celle des finales par des règles générales et faciles à apprendre. Servius lui-même l'affirme (1). On voit que l'accent seul est vivant; le reste de la prosodie s'apprend comme pour une langue morte. Mais cet accent a changé de nature; ce n'est plus une note, c'est déjà un effort de la voix.

b. Vers des poëtes savants.

Ces poëtes ont fait des vers d'une prosodie correcte dans les mètres de Virgile et d'Horace; on en a fait pendant tout le moyen âge; on en fait aujourd'hui, mais leur correction est le fruit de l'étude. Le sentiment naturel de la quantité s'est perdu. Les Ausone, les Prudence, laissent quelquefois échapper des fautes dont il n'y a pas d'exemple à l'époque classique, et qui font entrevoir leurs habitudes de prononciation.

(1) Servius, p. 1803.

Les fautes sont nombreuses lorsqu'il s'agit de reproduire irréprochablement les sons grecs, quantité et accent. Dans Prudence $\epsilon i \partial \omega \lambda \alpha$ devient $i d \delta l \check{a}$, $\tilde{\epsilon} \rho n \mu o \varsigma$ érémüs, $\mu \varkappa \Im n \sigma \iota \varsigma$ mäthésis (1); Ausone met trigonă, trigonorum (2). Les paroxytons allongent la pénultième. On trouve Sophia, Andréas, Euripides, et cette altération est autorisée par Priscien lui-même (3). Ces faits caractérisent les tendances de la langue, les habitudes de la voix et de l'oreille: anciennement c'avait été la quantité, alors c'était l'accent, qui frappait davantage dans les mots étrangers.

La quantité des mots latins est mieux respectée. Cependant, trompépar une fausse analogie, Ausone abrége bübus qui pourtant est contracté de bovibus (4). Prudence prononce involücrum, cüique et même cüi (5), dans le vers dactylique: sanguine pasta cui cedit avis. Les poëtes d'une érudition incomplète commettent des fautes plus grossières; ils abrégent des finales longues. Ælius Spartianus, qui écrivait sous Dioclétien, laisse échapper ce vers :

Hunc reges, hunc gentes amant, hunc aurea Roma (6).

Les fautes de ce genre fourmillent dans un poëme attribué à Tertullien :

Terribilis magicæ refugarum audaciă ductos, Non quia culpă carent homines : nam sponte secuti. Spirită deque Dei præsaga voce loquentum (7).

- (1) Vossius, De Arte grammatica, l. II, c. 39.
- (2) Ausone, Idylle, XI, 50.
- (3) Priscien, De Accenta, p. 1989.
- (4) Ausone, Epigramm., 62, 2.
- (5) Prudent., Cathem., 3, 167.
- (6) Ælius Spart., Pescennin, c. 12.
- (7) Adv. Marcionem, 1, 11 et suiv.

c. Rhythmes populaires et chrétiens.

La poésie populaire enfin remplace franchement la quantité par l'accent. On connaît la chanson des soldats d'Aurélien conservée par Vopiscus (c. 6). En voici deux vers, dont la leçon offre le moins d'incertitude :

Unus homo mille mille mille decollavimus,

Tantum vini habet nemo quantum fudit sanguinis.

C'est l'ancien tétramètre trochaïque qui commence à se transformer en vers politiques de quinze syllabes. Le quatrième siècle nous a laissé plusieurs de ces rhythmes populaires. Le christianisme, qui voulait parler au cœur, releva cette poésie des pauvres et des ignorants du mépris où elle languissait. Des hommes distingués, qui connaissaient et cultivaient la poésie savante, ne dédaignaient pas de composer pour le peuple, de descendre aux formes de versification qu'il affectionnait, pour mieux se faire comprendre de lui, ne necessitas metrica ad aliqua verba, quæ vulgo minus sunt usitata, compelleret, comme dit saint Augustin (1). Voici quelques strophes d'un hymne que Bède attribue à saint Ambroise, et qui pourrait bien être de cet évêque :

1

O Rex æterne domine, Rerum creator omnium! Qui eras ante sæcula, Semper cum patre filius.

(1) Retract., I, c. xx.

2

Qui mundi | in primordio Adam plasmasti | hominem. Cui tuæ | imagini Vultum dedisti similem.

3

Qui crucem propter hominem Suscipere dignatus es, Dedisti tuum sanguinem Nostræ salutis precium.

Ce ne sont plus là des iambes, ce ne sont pas même des vers métriques, mais des simulacres d'iambes, des rhythmes faits à l'imitation du mètre iambique. Bède le fait très-bien remarquer : ad instar iambici metri (1). Outre les fréquents hiatus, trois choses caractérisent ces vers d'une espèce nouvelle : des syllabes accentuées sont substituées aux syllabes longues (domine, hominem, similem, eras, crucem, précium). Le nombre des syllabes est fixe, il y en a huit dans chaque vers; la chute est toujours trochaïque; l'assonance est recherchée et la rime semble prête à éclore. La règle de l'accent, le nombre des syllabes, la rime enfin, ce sont là des traits qui caractérisent notre versification moderne. Que l'on compare maintenant des vers de Sénèque écrits dans le même mètre (2) :

> Instant sorores squálidæ, Sānguinĕă jactant vérbera, Fert láeva semústas fáces;

⁽¹⁾ Beda Venerabilis, De Metrica ratione, p. \$380; Putsche.

⁽³⁾ Agam., III, 3.

et l'on trouvera que la quantité prosodique est strictement observée, que l'hiatus est évité, que dans $s\bar{a}n$ guinëa le dactyle remplace l'iambe, et que par conséquent le nombre des syllabes n'est pas fixe; enfin que l'accent a encore son caractère antique, musical, puisqu'il se trouve souvent sur des syllabes qui n'ont pas le frappé (*instant, semústas, fáces*), et cela dans le pied le plus important, le dernier.

Les trois caractères indiqués plus haut se trouvent en d'autres morceaux d'une authenticité mieux établie. Les sept hymnes *De opere creationis* appartiennent incontestablement au quatrième siècle et à saint Ambroise. Saint Augustin en cite le dernier (1). Ils offrent des vers comme ceux-ci :

> Solis rotam constituens Subdens dedisti | homini....,

et des strophes dans lesquelles l'assonance est plus marquée que dans celle que nous venons de citer :

> Illumina cor omnium, Absterge sordes mentium, Resolve culpæ vinculum, Everte moles criminum.

C'est de ce rhythme qu'est sorti le vers de huit syllabes si usité dans les longs récits des trouvères :

Taillefert, qui moult bien chantait...

Il existe aussi un psaume abécédaire, dans lequel la quantité ne joue plus aucun rôle; il fut composé par saint Augustin en 393 après Jésus-Christ. Nous donnons une partie de la première strophe (2):

(1) Confess., IX, 12. (2) S. Augustini Opera, t. IX, p. 1-8. Abundantia peccatorumsolet fratres conturbare.Propter hoc dominus nostervoluit nos præmonere,Comparans regnum cœlorumreticulo misso in mareCongreganti multos pisces,omne genus hinc et inde.Quos cum traxissent ad littus,tunc cœperunt separare.

Ce sont des vers quasi-trochaïques, composés de deux parties égales et terminés par un *e* non accentué, un *e* féminin, si l'on osait faire cet anachronisme. Pour trouver le nombre des syllabes il ne faut pas perdre de vue que l'auteur s'est permis des synérèses nombreuses, conformes à la prononciation populaire, telles que : *abundantia* et ailleurs : *ecclesia*, *hodie*, etc., et qu'il fait toujours la liaison des voyelles d'un mot à un autre de manière à éviter l'hiatus qui était admis dans les hymnes précédents. On lit plus bas :

Modo quo pacto excusabant factum altare contra altare.

En tenant compte de ces détails on trouve huit syllabes dans chaque hémistiche, et ces syllabes se suivent à peu près comme dans les vers français, sans que les longues alternent régulièrement avec les brèves, ni des accentuées avec des non accentuées. La chute seule rappelle l'origine de ce vers et le mètre trochaïque qui leur a servi de modèle; elle est toujours la même, et l'accent, dont nous cherchons la trace, s'y montre avec évidence : l'avant-dernière syllabe de chaque vers et de chaque hémistiche est une syllabe accentuée. Dans les vers cités plus haut on voit le mot máre à la fin d'un vers; l'a autrefois bref de mare ne se distinguait plus de l'a long de conturbare ou separare. Le peuple le prononçait déjà comme les Italiens font aujourd'hui. — L'accent l'avait définitivement emporté sur la quantité.

Ce genre de versification, adopté d'abord par des soldats romains (voir plus haut), devint, comme tous les genres extrêmement simples, très-populaire au moyen âge. Voici le premier couplet d'un hymne abécédaire sur saint Patrice (1):

Audite omnes amantes	Deum, sancta merita
Viri in Christo beati	Patrici episcopi
Quomodo bonum ob actum	similatur angelis,
Perfectamque propter vitam	æquatur apostolis.

Ces couplets sont de quatre vers et ont une syllabe de moins que ceux de saint Augustin. Ils rappellent le tétramètre catalectique. En revanche, la légende de Bonus(2) a des vers de deux fois huit syllabes, comme la pièce de saint Augustin. Mais ces vers sont d'un rhythme fortement marqué, comme ceux des hymnes de saint Ambroise et des plus beaux chants de l'Eglise. Il y a des accents à la place de toutes les longues de l'ancien vers trochaïque :

Solus in obscuro orat,	Domnum puro corde rogat,
Planctus agit, pectus tundit,	inter fletus preces fundit.
Quo convenit plebs abscedit,	et ad sua quisque redit.
Iste solus ibi jacet,	ut divinæ laudi vacet.

C'est dans ce rhythme qu'est composé le célèbre Dies iræ, dies illa, etc. C'est dans ce rhythme que les Espa-

^(!) Du Méril, Poésies populaires latines, p. 147.

⁽s) Du Méril, p. 190. La légende est tirée d'un manuscrit du XI^e ou du XIIe siècle.

gnols improvisent et ont improvisé de tout temps leurs *redondillas :*

Victorioso valor el Cid A San Pedro de Cardeña De las guerras que ha tenido Con los Moros de Valencia, etc.

5. ORIGINE DU VERS DE DIX SYLLABES.

C'est le trimètre, ou vers iambique de six pieds, qui donna naissance à ce vers, un des plus usuels chez presque tous les peuples de l'Europe. — Mais le modèle latin a subi une métamorphose si complète, qu'il est nécessaire de démontrer la filiation à l'aide de la forme intermédiaire que le vers antique prit dans les rhythmes latins des premiers siècles du moyen âge. On le reconnaît encore dans cette complainte qu'un moine de Bobbio fit sur la mort de Charlemagne (1):

> A solis ortu usque ad occidua Littora maris planctus pulset pectora ! Heu mihi misero ! Ultramarina agmina tristitia Tetigit ingens, cum mærore nimio Heu mihi misero ! etc.

Les grands vers sont de douze syllabes, et ont deux accents fixes, sur la quatrième et la dixième. Ils ont avec le trimètre iambique le même rapport que les vers du

⁽¹⁾ Bouchaud (Essai sur la poésis rhythmique, 1763, p. 110) la donne d'après Muratori, Rer. ital., t. II, p. 690.

psaume abécédaire de saint Augustin avec le tétramètre trochaïque. Plusieurs longues de l'iambe sont remplacées par des accentuées; les longues les plus rapprochées de la césure et de la fin du vers le sont constamment, et ce changement s'opéra d'autant plus facilement que ces longues avaient déjà eu l'accent tonique dans la plupart des trimètres antiques. Pour rendre la ressemblance plus sensible, il faut choisir des trimètres composés de douze syllabes et terminés par un mot de plus de deux syllabes :

> Phaselus ille quem videtis hospites, Ait fuisse navium celerrimus.

Voici un autre rhythme du même genre composé pour la garnison de Modène au commencement du dixième siècle (1):

> O tu qui servas armis ista mœnia, Noli dormire, moneo, sed vigila, Dum Hector vigil exstitit in Troïa, Non eam cepit fraudulenta Græcia.

Vigili voce avis anser candida Fugavit Gallos ex arce Romulea.

Ces vers tiennent d'un côté du mètre antique, dont ils proviennent; ils se rattachent de l'autre aux vers modernes, qui en sont nés à leur tour : aux vers italiens appelés *sdruccioli*, de douze syllabes, à l'hendécasyllabe du Dante, au vers français de dix syllabes.

(1) Muratori, Antiq. ital. medii ævi, t. III, p. 709.

Ce sont les *sdruccioli* qui calquent les rhythmes latins avec le plus de précision :

> Solca nell'onde e nell'arene semina E tenta i vaghi venti in rete accogliere Chi fonda sue speranze in cor di femina.

L'accent, assez énergique en italien, est tantôt sur la quatrième, tantot sur la sixième syllabe, ce qui rappelle les deux césures (penthémimère et hephthemimère) du trimètre latin.

Mais dans le premier cas le vers reçoit un troisième accent de rigueur à la huitième place, et prend ainsi un mouvement iambique assez prononcé. Mais comme le nombre des mots italiens accentués sur l'antépénultième est relativement petit, les vers *sdruccioli* n'ont jamais été populaires, et ne datent même pas de bien longtemps. En réalité c'est donc l'hendécasyllabe qui a remplacé en Italie l'ancien senaire :

> Nel mezzo del cammin di nostra vita Mi ritrovai nell' una selva oscura, etc.

C'est lui qui a été employé généralement par tous les poëtes épiques du pays. Ce vers a été connu en Espagne dès la plus haute antiquité sous le nom de verso de arte mayor. Il passait pour être de facture difficile, et il a été abandonné de bonne heure pour des rhythmes plus aisés et plus coulants. Cependant, comme l'idiome espagnol a beaucoup de mots qui ont rejeté les anciennes désinences faibles, et qui ont la désinence sur la finale, ce vers peut avoir dix syllabes au lieu de onze, exactement comme le vers français : Como el que duerme con la pesada Quiere y no puede jamas acordar, Ma si la puede à la fin desechar, Queda la mente con el desvelada.

Voici enfin le vers français de dix syllabes :

Quand Prométhée eut formé son image D'un marbre blanc faconné par ses mains.

C'est toujours le rhythme du vers latin; les changements qu'on y trouve ont été amenés par la nature de la langue française. Dans les mots français, les syllabes qui suivent l'accent tonique se sont émoussées au point de ne laisser qu'un *e* muet ou de disparaître complétement. *Imaginem* est devenn *image; manus* ou *manibus* est devenu *mains*. Les vers français ne pouvaient donc avoir que dix ou onze syllabes. En outre la césure a été rapprochée de la quatrième syllabe, pour faire mieux ressortir l'accent, qui est peu accusé dans la langue française. (Voir le Supplément.)

6. ORIGINE DE L'ALEXANDRIN.

Le chant le plus ancien de la poésie française, celui de Rolland, est écrit en vers de dix syllabes. Toutefois le vers alexandrin aussi remonte à une bien haute antiquité. Ce qui semble le prouver, c'est le caractère monorime des anciens poëmes qui sont composés dans ce mètre, caractère qui ne commence à se perdre qu'à la fin du XV^e siècle (1). Il passa déjà dans ces temps reculés

(1) L'idée de composer des chants monorimes paraît être venue aux Provençau^x des Arabes, qui affectionnent particulièrement cette forme dans leurs poémes.

pour le vers le plus noble; on l'employait dans les grandes éponées, et notamment dans les Alexandriades. qui paraissent lui avoir donné son nom. Les Espagnols. revendiquent l'honneur de s'être servis les premiers du vers alexandrin. D'après Sarmiento, ce seraient des moines qui au XII^e siècle en auraient composé en imitant de mauvais vers latins, dont malheureusement je n'ai pu ici, à Dijon, découvrir la trace. Le poëme du Cid. versifié en alexandrins informes, daterait, d'après Sanchez, de la même époque. La chronique fabuleuse d'Alexandre le Grand paraît un peu plus moderne, à eniuger d'après le tour plus simple et plus coulant du langage et du rhythme. Mais Lambert li Cors, qui, lui aussi, a commencé un poëme sur la vie d'Alexandre, et Alexandre de Paris, qui l'a terminé, ont vécu vers la fin du XII^o siècle. Ils sont Français: et si l'on songe que l'alexandrin n'a jamais été populaire en Espagne, il est permis de croire qu'aussitôt inventé, il v fut importé, de France.

Mais comment l'alexandrin s'est-il formé? Sanchez prétend que les anciens poètes l'ont calqué sur le pentramètre latin; d'autres le font sortir du trimètre. Il est possible que ceux qui ont créé ce rhythme n'aient cru qu'imiter ces deux mètres de l'antiquité classique. Mais il est certain, en même temps, qu'ils ont, sans s'en douter, reproduit des rhythmes populaires beaucoup plus simples.

Les comiques grecs se servaient quelquefois d'un mètre qui se rapproche singulièrement de l'alexandrin, je veux parler du tétramètre iambique catalectique; seulement son premier hémistiche comptait un pied de plus, par exemple (Aristoph., Nub., v. 1036):

Καί μήν πάλαι γ' έπνιγόμην | τά σπλάγχνα κάπιβύμουν.

,

Mais en réalité c'est dans le faux Anacréon, dont les poëmes sont d'une origine relativement récente, que nous trouvons le germe du vers de sept syllabes qui forme la moitié de notre alexandrin :

> θέλω λέγειν Ατρείδας, θέλω δέ Κάδμον άδειν.

Ces deux vers placés bout à bout forment un alexandrin, comme on en aurait pu faire et comme on en faisait beaucoup au treizième et au quatorzième siècles. On trouve dans Gauthier d'Aupais :

Que li ribaud dépouillent | pour avoir le breuvage;

dans Berthe aux grands pieds:

Je voudraïe par m'âme | qu'elle fust décollée, etc.

Senèque a employé quelquefois le mètre si commun d'Anacréon (*Méd.* 848):

> Quonam cruenta Maenas Præceps amore saevo Răpitur? quod impotenti Făcinus parat furore?

Que l'on compare maintenant l'effet produit par d'anciens alexandrins espagnols dont les deux hémistiches se terminent souvent par des syllabes féminines :

> Fablar curso rimado | per la quaderna via Por silabas cantadas | ca es grant maēstria.

La syllabe féminine finale qui paraît avoir succombé la première, c'est celle du second hémistiche. Ainsi, on lit dans le *Poema de Alexandro Magno*: El padre a siete annos | metiole a leer, Diole a maestros ornados | de seso et de saber, Los mejores que pudo | in Grecia escoger, Oui lo sopiessen en las | siete artes imponer, etc.

Le français, qui n'a plus de désinences sonores, les sacrifia bientôt toutes les deux; cependant le nombre des vers où la finale féminine est gardée au premier hémistiche et retranchée au second est considérable. On lit dans Gauthier d'Aupais:

Gauthier vint à l'estable | pour véoir son destrier, Gentement se demente | prit soi à gramover.

Nous trouvons un certain charme à cette marche primitive du vers alexandrin. Car il semble d'abord naturel que le repos soit plus complet et la coupe plus énergique à l'endroit de la rime qu'à l'endroit de la césure principale. Mais l'usage des derniers siècles en a décidé autrement pour des raisons que nous développerons dans le Supplément.

Voilà les principaux mètres empruntés à l'antiquité par les nations modernes; les dactyles et les anapestes n'y figurent pas; les mètres plus compliqués d'Horace, de Pindare, des chœurs lyriques, y figurent encore moins. Il en devait être ainsi. Sous le coup de la révolution la plus grande que les langues européennes eussent à traverser, les formes grammaticales et syntaxiques se simplifièrent; le système des rhythmes devait se simplifier aussi. Car ce ne furent pas les poètes qui accomplirent cette révolution; elle ne sortit pas des rangs de la classe

- 75 -

lettrée, imbue de traditions classiques : --- elle sortit des masses, de la foule ignorante, de son langage irrégulier et confus, de sa conversation de tous les jours. Les Grecs, qui trouvèrent dans leur noble idiome la différence de la longue et de la brève toute faite, et qui sentirent instinctivement qu'une longue pouvait équivaloir à deux brèves, créèrent sans effort l'hexamètre, comme Tyrtée écrivit sans effort des chants guerriers. Les populations chrétiennes de l'empire d'Occident avaient perdu le sentiment délicat de la quantité prosodique : elles ne connurent plus que la distinction de la syllabe forte et de la syllabe faible. Mais l'accent, dont l'influence grandissante avait produit ce changement, ne remplaca qu'imparfaitement, dans les langues du Midi au moins, le système qu'il venait de ruiner. La syllabe accentuée, plus énergique qu'une syllabe dépourvue d'accent, ne pouvait pas faire équilibre à deux de ces syllabes, comme la longue faisait équilibre à deux brèves. De plus, soit faiblesse d'instinct poétique des races barbares, soit faiblesse de ces accents mêmes qui venaient de s'affranchir de la gêne prosodique, les syllabes fortes et les syllabes faibles ne se suivaient pas dans un ordre régulier, harmonieux. L'accent ne se faisait remarquer que dans les endroits décisifs du rhythme, à la césure, à la fin du vers. De là la nécessité de compter les syllabes; et, comme des syllabes comptées ne produisent pas de rhythme, de fortifier le dernier accent par la rime; c'est la rime qui désormais indiquera seule le point précis où le vers s'arrête. Dans le domaine de l'harmonie ce changement constitue une véritable déchéance. Les langues modernes, pour arriver à une harmonie quelconque, sont forcées de se servir de moyens matériels, extérieurs pour ainsi dire, et en partie étrangers au rhythme. Le

vers des anciens est composé d'éléments matériellement appréciables, qui portent leur harmonie en eux-mêmes; cette harmonie est partout, dans chaque point, dans chaque détail du vers.

La renaissance n'avait donc pas de système nouveau à inaugurer : ce système avait été formulé assez nettement dans les poésies populaires des premiers chrétiens. dans les poésies barbares des peuples du Nord. Mais elle avait à le dégrossir, à tirer des idiomes modernes assouplis et épurés des accents harmonieux; à conduire ces idiomes à la perfection, à leur âge classique. L'étude des modèles inimitables de l'antiquité fit naître d'abord dans l'esprit de quelques érudits le projet de rétablir les mètres des Grecs et des Latins, comme la pensée leur était venue de remettre sur leur trône Vénus, Apollon et Jupiter. Mais les écrivains sensés comprirent bien vite que l'unique fruit qu'il y avait à tirer des anciens était d'imiter l'élégance du tour, la rondeur de la forme. la propriété du style, qui les caractérisent; et s'étant proposé un but qui ne dépassait ni leurs forces, ni celles des langues modernes, souvent ils réussirent à l'atteindre.

RÉSULTATS DÉFINITIFS.

Comparons maintenant les vers des anciens et les vers des modernes. Qu'ont-ils de commun? en quoi diffèrent-ils les uns des autres?

QU'ONT-ILS DE COMMUN ?

Ils ont en commun:

1° Ce qui constitue la régularité, la mesure, la marche rhythmée de toute poésie qui mérite ce nom, c'est-àdire le temps fort, le frappé, qui signale à l'oreille les parties saillantes du vers. Chez les Grecs et les Latins, le frappé (\Im éouc) se confond volontiers avec la longue; chez les peuples néo-latins, il tombe souvent sur la syllabe accentuée. Mais sa nature est la même chez les uns et les autres; et lorsqu'il est réduit à sa propre force, ce qui arrive chaque fois qu'il relève une ou deux brèves dans un vers antique, ou une syllabe faible dans un poëte moderne, on le reconnait au même signe, au même son, c'est-à-dire à un coup, à un appui de la voix destiné à faire ressortir le mouvement du rhythme.

2° Le vers antique et le vers moderne ont en commun la *césure*; mais son caractère, sa nature, ne sont pas exactement les mêmes dans l'un et dans l'autre. Dans le premier, c'est un arrêt de la voix après le mot qui réunit dans la même syllabe la longue et le temps fort; dans le second, c'est un arrêt de la voix après le mot qui réunit dans la même syllabe accent et temps fort. La césure fait donc partie intégrante du rhythme dans des vers assez longs pour en comporter une; elle en est comme une nervure ou une membrure; elle les divise, elle les coupe naturellement, harmonieusement.

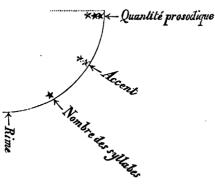
3° Le vers antique et le vers moderne ont enfin en commun dans les temps classiques de Rome et d'Athènes, et à l'époque de la Renaissance dans l'Europe méridionale, une égale horreur de l'hiatus. Notons en passant que cette horreur n'est pas partagée des peuples du Nord, et que, dans la poésie allemande et anglaise, son admission ne constitue pas une faute. Les langues et les nations du Midi se sont toujours distinguées par un respect extrême pour la forme, et par une répugnance excessive pour tout ce qui ressemble à une cacophonie.

EN QUOI DIFFÈRENT-ILS ?

Ils diffèrent :

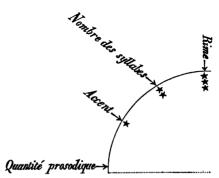
1º Par l'emploi et la nature de la guantité prosodique. La quantité existe sans doute dans la langue française comme dans la langue latine : car quantité de syllabes veut dire leur durée, et dans aucune langue du monde on ne peut prononcer un mot, une syllabe, sans leur assigner une certaine durée. Mais chez les anciens cette durée avait une valeur nette, précise; elle était mathématiquement appréciable : c'est ainsi qu'elle pouvait être comme la matière ou le corps du vers, dont le rhythme était l'âme et la vie. C'est ce qui a fait dire. avec une certaine vérité, que la guantité était tout ou presque tout dans le vers ancien, et qu'elle n'était rien ou presque rien dans le vers français. Car, encore qu'elle y existe, il faut avouer qu'elle n'accuse plus que des différences imperceptibles de syllabe à syllabe, qu'elle est devenue « incommensurable ». Elle peut encore modifier quelquefois la rime leur échappe malgré elles; d'autres fois elles s'en sont servies pour produire des effets d'harmonie imitative.

Résumons par une comparaison bien claire, bien palpable, ce résumé déjà trop long. Représentons-nous l'histoire des rhythmes sous la forme d'une *ligne circulaire*. Le *diamètre* qui partagera le cercle *en deux parties égales* figurera pour nous le moment de transition du système rhythmique des anciens au système moderne, et ce moment, c'est l'avénement du christianisme. Le centre du cercle autour duquel l'histoire des rhythmes pivote sera le temps fort, le frappé, la thésis. La moitié inférieure, réservée, je suppose, au système antique, renfermera les autres éléments du rhythme rangés de droite à gauche dans l'ordre de leur importance respective : 1° quantité, 2° accent, 3° nombre de syllabes, 4° rime.



Mais dans le mouvement rotatoire de droite à gauche que l'histoire imprime aux éléments constitutifs du rhythme, la valeur respective de ces éléments change du tout au tout; leur ordre relatif reste le même.

La rime et le nombre des syllabes, atteignant d'abord les limites de la moitié supérieure du cercle, occupent désormais les places d'honneur; l'accent les suit de près; et la quantité, qui avait joué le premier rôle dans la poésie ancienne, se trouve reléguée à la queue du cortége.



Le rhythme moderne se trouve donc être pour ainsi dire aux antipodes du rhythme antique. · · •

SUPPLÉMENT.

DE LA CÉSURE.

1

Dans des vers d'une certaine longueur, comme l'hexamètre et le senaire, la voix ne peut pas atteindre la fin par un seul effort; mais ayant fourni une partie de sa course, elle s'arrête pour reprendre haleine, tantôt un peu en deçà du milieu du vers, et tantôt un peu au delà. C'est cet arrêt, cette halte de la voix, qu'on appelle coupe ou césure. Dans l'hexamètre, on la trouve le plus fréquemment au troisième pied :

Donec eris felix | multos numerabis amicos;

dans le senaire, au troisième iambe :

Jam jam efficaci | do manus scientiæ.

Un hexamètre ou un senaire bien fait doit avoir au moins une césure, et ne doit jamais en avoir plus de deux. Il y en a deux, lorsque la voix, forcée par le sens et la ponctuation, s'arrête au commencement du vers, et que la distance qui la sépare de la fin est trop grande pour qu'elle puisse la franchir sans un nouveau repos. Par exemple, Catull., *Epith. Pel.*, v. 139:

Eumenides | quibus anguineo | redimita capillo —

Horat., Epod., I, 1, 19:

Ut assidens | implumibus | pullis avis.

La césure a donc ceci de commun avec la fin du vers, qu'elle indique un repos de la voix; mais à la fin du vers le repos est complet, parce qu'il a lieu non-seulement à la fin d'un mot, mais encore à la fin du rhythme. A la césure, comme elle ne termine qu'une *partie* du vers, le repos est incomplet : car si elle a nécessairement lieu à la fin d'un mot, elle doit toujours *couper* le rhythme. Il faut, pour que le vers soit bien fait, que les mots ne coïncident pas avec les pieds rhythmiques. Le vers :

Tali | concidit | impiger | ictus | vulnere | Cæsar

renferme six césures. Il représente moins un vers composé de six dactyles que six vers composés chacun d'une monopodie dactylique. Une césure qui a lieu à la fois à la fin d'un mot et d'un pied rhythmique ressemble donc à une véritable fin de vers; un vers partagé de la sorte cesse de former, pour ainsi dire, un seul vers, un tout bien organisé. La césure, au contraire, qui coupe le pied rhythmique, tout en donnant un court répit à la voix, l'excite en même temps à passer outre, à se satisfaire, en suivant jusqu'au bout le mouvement du rhythme si heureusement interrompu. Il faut donc que les parties qui constituent le vers soient inégales d'étendue et de forme. Il faut qu'elles aient l'air, pour ainsi dire, de s'attirer et de s'appeler, c'est-à-dire qu'elles s'adaptent l'une à l'autre comme les bouts d'une chaîne, ou, pour nous servir d'une image plus vulgaire, comme le pêne et la gâche d'une serrure.

Il résulte de ce qui précède que la césure doit avoir lieu en général en sens inverse du mouvement rhythmique du vers. Elle doit de préférence être masculine et atteindre les *frappés* dans des vers d'un mouvement descendant, comme l'hexamètre:

Arma virumque cano | Trojæ qui primus ab oris. (Césure dite πενΞημιμερής.)

Infelix operis summa est | quia ponere totum Nescit. (Césure dite έφβημιμερής.)

Elle est plutôt féminine et attachée aux *levés* dans les senaires, dont le mouvement est ascendant :

Jam jam efficaci | do manus scientiæ Supplex et oro | regna per Proserpinæ. (Césure dite πεν3ημιμερής.)

Dedi satis superque | pœnarum tibi. (Césure dite équanumerts.)

La césure féminine elle-même, quoique moins agréable et moins énergique, ne doit pas coïncider avec les pieds rhythmiques de l'hexamètre; elle doit les couper entre le premier et le second levé, comme cela a lieu dans le premier vers de l'Odyssée :

Ανδρα μοι έννεπε, Μούσα, | πολύτροπον ος μάλα πολλά ----

La coïncidence absolue de la césure et du pied rhythmique est donc tout à fait intolérable dans les vers d'un mouvement descendant, parce qu'elle les rend faibles et languissants, parce qu'elle les désorganise (1). Elle a moins d'inconvénients dans des vers d'un mouvement

⁽¹⁾ La césure qui a lieu après le quatrième pied dans les hexamètres dits bucoliques de Théocrite, ne constitue qu'une exception apparente à la règle que nous venons d'établir. Les hexamètres doivent être considérés comme composés d'un tétramètre ayant sa césure particulière et d'un dimètre dactylique lui servant de clausule.

ascendant, auxquels elle donne quelque chose de brusque et de saccadé :

> Non Afra avis | descendat in ventrem meum — Jucundior | quam lecta de pinguissimis — Quid accidit? | cur dira barbaræ minus —

Cette césure est assez rare dans le senaire; mais dans les vers anapestiques il ne saurait y en avoir d'autre, l'impétuosité du rhythme ne souffrant pas que la césure vienne séparer le levé et le frappé d'un même pied. C'est pourquoi le tétramètre anapestique dont Aristophane se sert si souvent a la césure régulièrement au milieu du vers, c'est-à-dire après le frappé de la seconde dipodie :

Απόχριναί μοι, τίνος ούνεχα χρή | βαυμάζειν ανόρα ποιητήν;

2

Lorsque les Allemands (ou les Anglais) essayent de reproduire dans leur langue les rhythmes grecs et latins, ils observent la césure avec la même rigueur que les anciens. Mais dans leurs compositions originales ils sont loin de suivre une règle uniforme. Dans le vers de dix syllabes, qui se rapproche le plus du senaire, les Allemands emploient tour à tour la césure masculine et la césure féminine; souvent même leurs vers n'ont pas de césure du tout :

Auf diese Bank von Stein | will ich mich setzen. (Cés. masc.) Es giebt im Menschenleben Augenblicke, (Point de césure) Wo er dem Weltgeist | näher ist als sonst, (Cés. fém.) Und eine Frage | frei hat an das Schicksal. (Cés. fém.) Dans les poésies lyriques cependant la césure masculine paraît avoir la préférence :

Nehmt hin die Welt, | rief Zeus von seinen Höhen Den Menschen zu, | nehmt, sie soll euer sein, etc.

En italien la césure féminine est très-fréquente et ne présente aucune difficulté :

Che 'l gran sepolero | liberò di Christo.

Il n'en est pas de même dans les vers français. La césure masculine y est de rigueur. Cela a déjà lieu d'étonner dans l'alexandrin, partagé en deux par une césure aussi forte que la diérèse du pentamètre antique. Dans les épopées du XIII^e siècle, la césure féminine ne choquait pas encore l'oreille française :

Les napes sont ô*ttes* | quand vint après mangier — Menestrel s'appareil*tent* | pour faire leur métier — Blanchefleur la roîne | fit sa fille mander (1).

Ce qui paraît plus étrange, c'est que le vers de dix syllabes, qui présente un caractère d'unité bien plus marqué que l'alexandrin, n'admette que la césure masculine après la quatrième syllabe. Cette règle n'est pas plus ancienne que Marot, qui, dans ses premières poésies employant souvent la césure féminine, en fut blâmé par les aristarques du temps, et l'évita plus tard comme une faute. Nous empruntons à M. Quicherat (2) les exemples suivants :

> D'un lieu lointain mène ci mes chevrettes Accompagnées | d'agneaux et de brebiettes — Qui jà sont tant abattus et débiles Qu'à leur goût treuvent | bonnes viandes fades.

(1) Quicherat, p. 312.

(2) Quicherat, p. 314.

La césure masculine est facultative dans les vers de dix syllabes anglais; c'est pourquoi le vers

Heroes | repel | attacks, | command success est proclamé irréprochable par Foster (1), juge compétent en pareille matière.

Si nous groupons et comparons maintenant toutes les remarques précédentes, nous restons frappés du contraste que présente l'uniformité de la règle suivie par les meilleurs auteurs grecs et latins, et découlant, pour ainsi dire, de la nature des choses, avec l'absence de tout principe, de toute règle, dans la poésie des peuples mo-. dernes. Chez les anciens, tout est ordre et harmonie; chez nous, tout paraît d'abord confus et contradictoire. Tout s'expliquera pourtant, si l'on veut bien se souvenir que les poëtes du moyen âge, ne trouvant plus aux syllabes la valeur presque absolue qu'elles avaient dans l'antiquité, eurent forcément recours à la rime pour marquer (2) la fin du rhythme. La rime leur permit de négliger un peu l'intérieur des vers, qui, en effet, cessèrent dès lors de se composer de dactyles, d'anapestes, d'iambes et de trochées, pour ne plus présenter qu'un mouvement tantôt ascendant, tantôt descendant, mais toujours flottant, vague et irrégulier. C'est pourquoi la césure masculine, si rare dans le senaire, n'a plus rien de désagréable pour l'oreille moderne, qu'elle aide à reconnaître un rhythme qui avance d'un pas mal assuré. Encore est-elle moins indispensable aux Italiens et aux Espagnols, qui, grâce à l'accentuation énergique de leurs

- 90 -

⁽¹⁾ Foster, Accent and quantity, p. 37.

⁽²⁾ La meilleure preuve que, pour ces poëtes, en dehors du nombre des syllabes, la rime était à peu près tout le rhythme, se trouve dans l'étymologie du mot rime. En effet, rime n'est que le mot rhythme affaibli et déformé.

langues, peuvent faire des vers blancs. En français, l'accent est, comme on sait, peu sensible. Le contraste de la syllabe forte et de la syllabe faible n'est pas assez marqué pour servir de base à un système de versification, et sans rime il ne saurait y avoir de rhythme. Il peut y avoir dans un vers français plus d'accents qu'il n'y a de longues dans le vers antique qui lui correspond; il peut y en avoir moins; — et comme c'est le cas le plus fréquent, il en résulte que les vers français sont le plus souvent plus légers, plus fugitifs que les vers grecs et latins. Un senaire écourté d'une syllabe contiendrait au moins 15—16 temps; le suivant de Sophocle en contient 17 1/2:

> Åγαμέμνονος παί, νῦν ἐχείν ἕζεστι — 1 $\frac{1}{2}$ 2 1 2 $1\frac{1}{2}$ 2 1 2 $1\frac{1}{2}$ 2 1 2 $1\frac{1}{2}$ 2 1 (1)

Supposons un moment que l'on puisse exprimer par des chiffres les valeurs dynamiques ou virtuelles dont nos vers se composent, nous ne trouverons tout au plus que 14 temps dans celui de Béranger :

> De l'univers | observant la machine. 1 1 1 2 1 $1\frac{1}{2}$ $1\frac{1}{2}$ 1 1 1 1 1

Nous savons déjà que la syllabe forte en français n'équivaut pas à deux syllabes faibles. Pour lui attribuer cette valeur en l'exagérant un peu, il faut la soutenir par la rime ou la césure. Dans les vers peu étendus de 4, 6 ou 8 syllabes, la rime suffit pour guider l'oreille; mais dans les vers de 10 ou 12 syllabes, il lui faut une étape de plus. Seulement, comme les accents ressortent peu en français, il ne suffit pas que la voix puisse se reposer sur une syllabe accentuée : il faut encore que

⁽¹⁾ Nous renvoyons, pour justifier ces évaluations, à la seconde partie de notre ouvrage intitulé : Des Rhythmes grecs.

cette syllabe se présente toujours au même endroit; que la voix, qui l'attend, soit sûre de l'y trouver. Il faut donc au rhythme français, naturellement si vague, pour bien le dessiner, une césure masculine toujours la même. L'uniformité et la rigoureuse fixité de la règle s'expliquent par la faiblesse et la valeur flottante des éléments qui constituent le rhythme français.

FIN.

4315 — Paris, imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

• . . . • . . -

.

79. 2 word. Pra. . . · · ·

